

Secrétariat à la condition féminine

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2021-2022**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU TROISIÈME
GROUPE D'OPPOSITION**

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Secrétariat à la condition féminine (SCF)

1. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
2. Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2020-2021 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.
3. Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.
4. Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.
5. Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2021-2022.

Formations, conférences, technologies de l'information et autres

6. Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet du ministre. Indiquer :
 - a. le lieu et la date;
 - b. le coût;
 - c. le nombre de participants;
 - d. le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
7. Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2020-2021 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.

Données sur la place des femmes dans les lieux décisionnels

8. Nombre total de juges, au 31 mars 2021, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2020-2021 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.
9. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels au sein des conseils municipaux.
10. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
11. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des ordres professionnels. Indiquer les mesures prises en 2020-2021 pour tendre vers la parité pour les ordres avec une sous-représentation féminine.
12. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2020-2021 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.
13. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des CISSS, CIUSSS et des autres établissements de santé non fusionnés. Indiquer les mesures prises en 2020-2021 pour tendre vers la parité pour les établissements avec une sous-représentation féminine.

14. Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2019. Indiquer les mesures prises en 2020-2021 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.
15. Liste des mesures initiées afin de sensibiliser les entreprises à l'équité salariale entre les emplois féminins et les emplois masculins, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.
16. Liste des mesures initiées afin de valoriser l'entrepreneuriat chez les femmes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

Comités interministériels

17. Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2018-2019, en 2019-2020 et en 2020-2021. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer, pour chacun :
 - a. le(s) mandat(s);
 - b. la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c. les rencontres tenues en 2020-2021;
 - d. les résultats détaillés des rencontres tenues en 2020-2021;
 - e. les rencontres prévues en 2021-2022 avec l'objet et l'échéancier.

Analyse différenciée selon les sexes

18. État de situation, au 31 mars 2021, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRÉ et les Villes.
19. État de situation, au 31 mars 2021, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2020-2021.
20. État de situation, au 31 mars 2021, du nombre de formateurs et de formatrices soutenu par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2021-2022. Préciser ce qu'il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.
21. État de situation, au 31 mars 2021, des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2020-2021 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.
22. État de situation, au 31 mars 2021, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2020-2021.
23. État de situation, au 31 mars 2021, de l'organisation d'un forum sur les ADS.

Plan d'action gouvernemental 2018-2021 en matière de violence conjugale

24. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2020-2021 dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale.
25. Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédié, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2020-2021.

26. Indiquer le financement récurrent à la mission accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022.
27. Fournir la ventilation de l'utilisation des 69,7 M\$ annoncés dans le budget 2020-2021 pour contrer la violence conjugale. Ventiler par catégorie (Consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, Améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale), par région, par année. Nommer les organismes financés par région.
28. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2020-2021 par le SCF pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale, par région, ainsi que les prévisions pour l'année 2021-2022.
29. Préciser les sommes dégagées en 2020-2021 pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. aide psychologique adaptée;
 - c. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - d. aide pour les enfants;
 - e. aide juridique;
 - f. autres.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

30. Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : indiquer les mesures prises en 2020-2021 relatives au prolongement du plan d'action et les sommes qui lui ont été dédiées.
31. Indiquer les mesures et les sommes engagées, par région, en 2020-2021 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2021-2022.
32. Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2020-2021 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles. Prévisions pour 2021-2022.
33. Indiquer les sommes engagées et le nom des organismes soutenus, par région, en 2020-2021 par le SCF pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Prévisions pour 2021-2022.
34. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2020-2021 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
35. Ventilation détaillée des sommes allouées concernant l'offre de formation en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès des femmes et des enfants victimes de violences sexuelles.
36. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2020-2021 par les autres ministères partenaires de la Stratégie 2016-2021 pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
37. Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2020-2021 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
38. Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2020-2021 en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle a été produit par le SCF.
39. Indiquer, pour chacune des 91 actions de la Stratégie 2016-2021, les sommes qui leur sont dédiées, ventilées annuellement. Distinguer les nouvelles actions des actions reconduites ou récurrentes.

40. Ventilation détaillée des sommes accordées par le SCF en 2020-2021 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, par région, incluant les groupes, et prévisions pour 2021-2022.
41. Indiquer quelles actions de la Stratégie 2016-2021 ont déjà été entamées, et les sommes qui ont été utilisées à cet effet.
42. Préciser la structure de suivi de la Stratégie 2016-2021 pour s'assurer de l'état de situation de sa mise en œuvre ou les résultats et le suivi de son évaluation. Fournir l'organigramme et la liste des membres de tous les mécanismes d'évaluation et de suivi.
43. Préciser, au 31 mars 2021, si le comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice remplit toujours son rôle de s'assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.
44. Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.
45. Préciser quelle part occupent les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2020-2021 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.
46. Préciser de qui relève, au 31 mars 2021, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le SCF, du volet « exploitation sexuelle ».
47. Fournir toutes les dates des rencontres, les noms des personnes présentes, les rapports préliminaires et les résultats du comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.
48. Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.
49. Préciser les actions menées par le SCF en date du 31 mars 2021 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.
50. Préciser les sommes dégagées en 2020-2021 pour accompagner les femmes victimes de violences sexuelles. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. aide psychologique adaptée;
 - c. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - d. aide pour les enfants;
 - e. aide juridique;
 - f. autres.
51. Préciser les sommes dégagées en 2020-2021 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. services de désintoxication;
 - c. aide psychologique adaptée;
 - d. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;

- e. aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution;
 - f. autres.
52. Indiquer les intentions du SCF concernant la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution, tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.
 53. Indiquer quelles mesures seront déployées dans le cadre de la Stratégie 2016-2021 concernant la responsabilité des municipalités en matière d'exploitation sexuelle. Indiquer les sommes investies en 2020-2021 et celles prévues en 2021-2022.
 54. Indiquer si le SCF prévoit, en 2021-2022, le déploiement de mesures ciblant les agresseurs potentiels dans les interventions destinées aux enfants et aux adolescents, et non seulement celui de mesures s'adressant aux victimes potentielles (recommandation du Conseil du statut de la femme dans son mémoire sur le rapport sur la mise en œuvre du plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle).
 55. Fournir l'état d'avancement des travaux pour déposer un plan de mesures et un cadre financier pour la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021.
 56. Fournir la ventilation de l'utilisation de l'investissement additionnel de 25M\$ annoncé le 14 décembre 2018 dans le cadre du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuel. Ventiler par catégorie (Soutenir les activités de prévention des agressions sexuelles, Favoriser la réception des dévoilements et des dénonciations d'agressions sexuelles et Bonifier l'aide et l'accompagnement des victimes, notamment dans le cadre du processus judiciaire) et par année.

Rapports égalitaires à l'école

57. Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des trois comités suivants en 2020-2021, et celles prévues en 2021-2022 :
 - a. Comité consultatif pour la promotion de rapports égalitaires en milieu scolaire;
 - b. Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires;
 - c. Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.
58. Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites ont été données en 2020-2021 aux recommandations de l'avis qui touche le SCF. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.
59. Indiquer si le SCF a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le SCF est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.

Emploi

60. Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le SCF a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.
61. Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2020-2021, ainsi que les actions prévues pour 2021-2022. Indiquer les montants consacrés par le SCF.

Femmes autochtones et immigrantes

62. Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes autochtones, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.
63. Bilan et liste des mesures initiées auprès des femmes immigrantes, par région, et montants ventilés, par mesure, pour 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.
64. *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée* : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.
65. Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2020-2021 en matière d'agressions et d'exploitation sexuelles a été produit par le SCF.

Ententes de partenariat

66. Fournir les sommes allouées en 2020-2021 et celles prévues en 2021-2022 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le SCF en 2020-2021.
67. Table des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Liste de l'effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération.
68. Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2020-2021. Pour chacun, indiquer, par région :
 - a. la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - b. la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - c. les critères de sélection et les sommes octroyées.
69. Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2020-2021 par le SCF, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant :
 - a. le nom de l'organisation ayant déposé un projet;
 - b. la nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local / organismes à but non lucratif, milieux autochtones;
 - c. si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »;
 - d. le montant soumissionné pour le projet;
 - e. le résumé du projet proposé;
 - f. le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet;
 - g. le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet.

Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de-projets.

70. Projets financés dans le cadre du Programme de soutien financier à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du SCF en 2020-2021. Pour chacun, indiquer, par région :
 - a. la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - b. la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - c. les critères de sélection et les sommes octroyées.

71. Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
72. Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.

Conseil du statut de la femme (CSF)

73. Concernant le bureau de la présidence du CSF :
 - a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents;
 - b. liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;
 - c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements;
 - d. liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents.
74. Nombre de rencontres tenues entre la présidente du CSF et la ministre responsable de la Condition féminine en 2020-2021.
75. Détailler la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget du Conseil du statut de la femme prévues pour l'année 2020-2021.
76. Liste de l'effectif du CSF, ventilé par région, pour les trois dernières années. Fournir les prévisions pour 2021-2022.
77. Organigramme du CSF en date du 31 mars 2020.
78. Liste de tous les mandats confiés au CSF pour 2020-2021.
79. Fournir, pour 2020-2021, la liste des documents produits suivants :
 - a. avis;
 - b. mémoires;
 - c. études;
 - d. communications publiques;
 - e. statistiques.
80. Liste de tous les comités auxquels siège le CSF en 2020-2021.
81. Liste des tous les comités auxquels ne siège plus le CSF en raison de la fermeture des bureaux régionaux.
82. Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du CSF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale 2020-2025

83. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2020-2021 dans la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale.
84. Bilan de l'étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements.
85. Copie de l'aide-mémoire à l'intention des services de police concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel.
86. Nombre de femmes ayant bénéficié du programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter leur sortie d'un milieu dangereux en 2020-2021. Ventilation détaillée des sommes données et copie des critères pour bénéficier de cette aide financière d'urgence.
87. Liste des rencontres entre les différents organismes et ministères ainsi que les organismes desservant les femmes dans l'élaboration du plan d'action 2020-2025.
88. Ventilation détaillée des 180 M\$ annoncés sur 5 ans en 2020.
89. Liste des maisons d'hébergement pour femmes dans l'ensemble du réseau n'ayant pas encore reçu leur financement en 2020-2021.

Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie

90. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2020-2021 dans la mise en œuvre du plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie.
91. Nombre de femmes ayant participé au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) en 2020-2021.
92. Liste des actions entreprises en 2020-2021 pour stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance.
93. Copie des documents visant à documenter les impacts de la pandémie sur les femmes.
94. Nombre d'entreprises ayant été sensibilisées aux bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail-études (CFTE) en 2020-2021.
95. Copie de l'analyse du phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine ainsi que des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre.
96. Ventilation détaillée de l'aide d'urgence de 2,5 M\$ annoncée le 27 mars 2020 pour les maisons d'hébergement pour femmes violentées.

P. 1 POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION TRANSMISES AU CABINET MINISTÉRIEL POUR APPROBATION.

Le cabinet de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine est informé des réponses transmises aux demandes d'accès à l'information selon les modalités convenues avec les autorités du Ministère.

P.2 POUR CHAQUE DIRECTION DU MINISTÈRE ET ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS EN 2020-2021 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENTRE EUX QUI ONT OBTENU UN POSTE PERMANENT.

2020-2021 (en date du 28 février 2021)

Secteur	SCF
Tous les statuts	27
Régulier	27
Occasionnel	0
Pourcentage (%) d'employés occasionnels	0
Nombre d'employés devenus permanents	3
Pourcentage (%) d'employés devenus permanents	11

P. 3 NOMBRE DE POSTES VACANTS ABOLIS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, PAR RÉGION ET PAR ÉTABLISSEMENT.

Concernant le Secrétariat à la condition féminine, aucun poste vacant n'a été aboli au cours de la dernière année.

P. 4 NOMBRE DE POSTES VACANTS OU DE CONGÉS NON COMBLÉS AU COURS DE LA DERNIÈRES ANNÉE, PAR RÉGION.

Au 28 février 2021 : il y a 4 postes vacants au Secrétariat à la condition féminine.

P. 5 LISTE DE L'EFFECTIF EN POSTE AU SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS DES BESOINS POUR 2021-2022

Veillez vous référer à la question 15 des renseignements généraux.

- P. 6 LISTE DES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, MISSIONS OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS (INCLUANT HORS-QUÉBEC) AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET MEMBRES RELEVANT DU CABINET DE LA MINISTRE. INDIQUER :
- A. LE LIEU ET LA DATE;
 - B. LE COÛT;
 - C. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
 - D. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ENTREPRISE QUI A OFFERT L'ACTIVITÉ.
-

Veillez vous référer à l'annexe 1.

Date	Nom du fournisseur	Nom de la formation	Nombre de participants	Lieu	Coût
2020-05-07 2020-05-19 2020-05-26	CSPQ	Webinaire sur l'utilisation de Teams	6	Québec	0,00 \$
2020-06-09	MEES	Gestion des contributions	1	Québec	0,00 \$
2020-07-07	Gris-Québec	Diversité sexuelle et de genre (Web)	1	Québec	0,00 \$
2020-07-08	Sarobas	Création de formulaire PDF	1	Québec	862,31 \$
2020-09-04	L'Institut de Leadership en E-learning	CHRONOS : Juste à temps!	1	Québec	0,00 \$
2020-09-23 2020-10-23 2020-10-28	SCT	Formation en éthique et en intégrité publique pour les répondantes et répondants	1	Québec	0,00 \$
2020-09-30	L'association paritaire pour la santé et la sécurité au travail, secteur administration provinciale	Webinaire : Le stress en temps de pandémie	1	Québec	0,00 \$
2020-10-07	Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du gouvernement du Canada	Introduction à l'analyse comparative entre les sexes +	1	Québec	0,00 \$
2020-10-08 et 2020-10-16	Secrétariat aux affaires autochtones	Session d'information et de sensibilisation aux réalités autochtones	5	Québec	0,00 \$
2020-10-08	Relais-Femmes et la ville de Montréal	Formation ADS dans une perspective intersectionnelle - l'insécurité alimentaire	1	Québec	0,00 \$
2020-10-13	Centre de prévention à la radicalisation menant à la violence	Webinaire sur la Manosphère	6	Québec	0,00 \$
2020-11-05	Microsoft	Forum Microsoft : Gouvernement numérique	1	Québec	0,00 \$
2020-11-11	Programme de formation du MEQ	Bien animer et gérer les réunions à distance	1	Québec	0,00 \$
2020-11-11	Institut nordique du Québec	Cohabiter avec le navettage	1	Québec	0,00 \$
2020-11-12	Direction des politiques et de la gouvernance scolaire du ministère de l'Éducation	Formation sur les principes du développement durable	1	Québec	0,00 \$
2020-11-25	Fédération des OSBL d'habitation de Montréal et Relais-Femmes	Lancement : À l'abri des courants - la sécurité des femmes dans les OSBL-H	1	Québec	0,00 \$
2021-01-14	Direction des ressources matérielles et de la gestion contractuelle (MEQ)	La gestion contractuelle au MEQ et au MES	1	Québec	0,00 \$
2021-01-28	Groupe Femmes, Politique et Démocratie (Formateur : MAMH)	L'organisation municipale au Québec	1	Québec	0,00 \$
2021-02-10	AFI (Ministère de l'Éducation)	Excel avancé	1	Québec	0,00 \$
2021-02-11 et 2021-02-15	Technologia	L'art de prendre la parole en public	1	Québec	0,00 \$
2021-02-16	Direction des ressources humaines - Ministère de l'Éducation	Préserver son équilibre et son bien-être personnel et professionnel	1	Québec	0,00 \$
2021-02-17 et 2021-02-18	Ministère de l'Éducation	Rédaction stratégique (notions de bas)	1	Québec	0,00 \$

Date	Nom du fournisseur	Nom de la formation	Nombre de participants	Lieu	Coût
2021-02-24	SCT	Formation thématique - Les enjeux éthiques du télétravail	1	Québec	0,00 \$
Janvier 2021 à janvier 2022	ENAP	Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique québécoise à distance - 1er niveau	1	Québec	4 325,00 \$

P. 7 LISTE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2020-2021 ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR LA TENUE DE CHACUN D'EUX.

FOURNISSEURS	TYPE D'ÉVÉNEMENT	MODE D'OCTROI	COÛT	BUT VISÉ
Remboursement de frais de déplacement aux finalistes, Les Impressions BourgRoyal	Prix Égalité Thérèse-Casgrain 2020	Gré à gré	2 377 \$	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre du Prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des projets réalisés par des organismes publics, parapublics, privés ou communautaires qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.
Accessibilité Québec, Pontbriand 9306-3238 Québec inc. Ronald Desmarais	Prix Égalité Thérèse-Casgrain 2021	Gré à gré	18 289 \$	Tenue d'une activité de reconnaissance dans le cadre du Prix Égalité Thérèse-Casgrain visant à récompenser des projets réalisés par des organismes publics, parapublics, privés ou communautaires qui favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec.

P. 8 NOMBRE TOTAL DE JUGES, AU 31 MARS 2021, POUR CHAQUE COUR DE JURIDICTION QUÉBÉCOISE. POUR CHACUNE DES COURS, DISTINGUER LES JURIDICTIONS DE LA RÉGION AINSI QUE LE SEXE DES JUGES. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2020-2021 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES COURS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.

P. 9 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT DES POSTES DÉCISIONNELS AU SEIN DES CONSEILS MUNICIPAUX.

Cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

P.10 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, AU SENS DE LA *LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT*.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

P.11 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORDRES PROFESSIONNELS. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2020-2021 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES ORDRES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de la Justice.

P.12 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS. INDICER LES MESURES PRISES EN 2020-2021 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES UNIVERSITÉS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de l'Enseignement supérieur.

P.13 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CISS, CIUSS ET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ NON FUSIONNÉS. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2020-2021 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P.14 NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT UN POSTE DE SOUS-MINISTRE, DE SOUS-MINISTRE ASSOCIÉE, DE SOUS-MINISTRE ADJOINTE OU DE DIRIGEANTE D'ORGANISME EN DATE DU 31 MARS 2021. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2020-2021 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

P. 15 LISTE DES MESURES INITIÉES AFIN DE SENSIBILISER LES ENTREPRISES À L'ÉQUITÉ SALARIALE ENTRE LES EMPLOIS FÉMININS ET LES EMPLOIS MASCULINS, PAR RÉGION, ET MONTANTS VENTILÉS, PAR MESURE, POUR 2020-2021. PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

Cette question relève de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

L'orientation 2.4 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* vise à valoriser et encourager l'entrepreneuriat chez les femmes. Les projets ci-dessous concourent à cet objectif.

Montants versés en 2020-2021

Organisme	Titre	Description	Année de l'annonce	Durée	Montants 2020-2021
Projets nationaux					
Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ)	Formations femmes entrepreneures concernant les appels d'offres publics	Offrir aux femmes entrepreneures des activités de formation concernant les appels d'offres publics	2019-2020	1 an	10 000 \$
Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ)	VirtuELLES : Formations pour entrepreneures	Créer des formations virtuelles flexibles et adaptées aux entrepreneures.	2019-2020	2 ans	158 536 \$
OsEntreprendre	L'aventure entrepreneuriale de femmes inspirantes	Faire rayonner des modèles diversifiés de femmes qui ont osé prendre le chemin de l'entrepreneuriat, notamment dans des secteurs d'activités majoritairement investis par les hommes	2018-2019	2 ans	16 000 \$
Université du Québec à Montréal (UQAM)	Projet de recherche sur le travail invisible des agricultrices	Documenter le travail invisible des agricultrices et développer un outil de calcul de la valeur de ce travail	2018-2019	3 ans	5 000 \$
Projets régionaux					
Chambre de commerce et d'industrie de Deux-Montagnes	Soyez fière; entrepreneure	Encourager et accompagner les femmes sur le chemin de l'entrepreneuriat	2017-2018	3 ans	79 777 \$
Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	Programme de mentorat de groupe au féminin des Basses-Laurentides	Création d'un groupe de mentorat féminin afin de développer et de consolider la fibre entrepreneuriale des femmes qui possèdent leur propre entreprise	2019-2020	2 ans	9 129 \$

Dans le contexte de la pandémie :

Organisme	Titre	Description	Année de l'annonce	Durée	Montants 2020-2021
Projets nationaux					
Femmessor Québec	Promotion et administration du Programme de subvention à la relance	Le Programme permet d'offrir des subventions entre 10 000 \$ et 20 000 \$ pour aider l'entrepreneure à adapter son modèle d'affaires, conjuguées à un accompagnement personnalisé et soutenu d'une durée de 12 mois.	2020-2021	2 ans	84 600 \$

Les données 2021-2022 ne sont pas disponibles.

- P. 17 LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, COMITÉS DE VIGILANCE, ET DE CEUX IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES, AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES EN 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021. VENTILER PAR SOUS-MINISTÉRIAT ET PAR ORGANISME ET INDIQUER, POUR CHACUN :
- A. LE(S) MANDAT(S);
 - B. LA LISTE DES MEMBRES (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, OBSERVATEURS OU PROVISOIRES);
 - C. LES RENCONTRES TENUES EN 2020-2021;
 - D. LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES RENCONTRES TENUES EN 2020-2021;
 - E. LES RENCONTRES PRÉVUES EN 2021-2022 AVEC L'OBJET ET L'ÉCHÉANCIER.
-

Veillez vous référer à la question 124 des renseignements généraux.

P. 18 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2021, DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION EN LIGNE SUR LES ADS (INCLUANT LES FORMATIONS RÉGIONALES), DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE L'OFFRE DE SERVICES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION AUPRÈS DES HAUTES AUTORITÉS, DES GESTIONNAIRES ET DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DANS LES MINISTÈRES ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX, LES CRE ET LES VILLES.

Dans la foulée de la redéfinition de l'approche gouvernementale concernant l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) annoncée dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, l'accompagnement en ADS se fait davantage de manière ciblée. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est alors chargé d'outiller correctement les professionnelles et professionnels des MO portant les projets gouvernementaux afin qu'ils puissent mener à bien leur ADS.

L'accompagnement du SCF en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets gouvernementaux suivants :

- *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale);
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022* (Secrétariat aux aînés);
- Réforme du droit de la famille (ministère de la Justice – en cours d'élaboration);
- *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2021-2026* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – en cours d'élaboration).

P. 19 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2021, DE LA LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES AYANT SYSTÉMATISÉ L'INTÉGRATION DES ADS DANS LEURS PROCESSUS. PRÉCISER ÉGALEMENT POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME LA NATURE DES MÉCANISMES INTERNES INSTITUÉS, LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2020-2021.

Dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, le gouvernement du Québec redéfinit l'approche gouvernementale concernant l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Cette approche est maintenant plus ciblée et plus pragmatique, s'appliquant à des domaines où sont menées des initiatives structurantes abordant des inégalités persistantes et préoccupantes.

Dans un esprit d'application concrète de l'approche, un nouvel accompagnement est proposé aux ministères et organismes qui s'engagent dans des travaux d'élaboration de politiques, de stratégies ou de plans d'action. De manière générale, le Secrétariat à la condition féminine assure la coordination des actions gouvernementales en matière d'ADS, et la mise en œuvre des actions et des mécanismes internes revient à chaque ministère et organisme.

P. 20 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2021, DU NOMBRE DE FORMATEURS ET DE FORMATRICES SOUTENU PAR LE SCF. PRÉCISER LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2021-2022. PRÉCISER CE QU'IL EST ADVENU DES FORMATEURS ET FORMATRICES SOUTENUS DANS LE CADRE DES ENTENTES RÉGIONALES.

Dans la foulée de la redéfinition de l'approche gouvernementale concernant l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) annoncé dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, l'accompagnement en l'ADS se fait davantage de manière ciblée. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est alors chargé d'outiller correctement les professionnelles et professionnels des MO portant les projets gouvernementaux afin qu'ils puissent mener à bien leur ADS.

Les ententes régionales ont été remplacées par un projet pilote d'ententes sectorielles en matière d'égalité. Dans le cadre de ces ententes, certaines Tables régionales de groupes de femmes ont engagé des formatrices afin d'offrir des formations en ADS+ à diverses clientèles sur leur territoire. Bien que financées à même les enveloppes budgétaires des ententes sectorielles, ces formations ne relèvent pas directement du SCF.

P. 21 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2021 DES INSTANCES EN PLACE POUR MAINTENIR ET CONSOLIDER LES ADS. PRÉCISER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES EN 2020-2021 PAR LE COMITÉ DIRECTEUR ET LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ADS.

Suivant le lancement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, une démarche d'accompagnement en matière d'ADS par le Secrétariat à la condition féminine auprès des ministères et des organismes gouvernementaux est en cours. Cette démarche personnalisée, basée sur des échanges bilatéraux, vise à simplifier et à adapter les processus de travail en fonction des réalités propres à chaque ministère ou organisme gouvernemental.

Dans la foulée du Forum des partenaires en égalité tenu à Montréal en février 2020, trois comités de travail avaient été annoncés, dont un portant spécifiquement sur l'ADS et l'intersectionnalité. Le Comité consultatif en ADS a officiellement vu le jour en décembre 2020. Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine, il réunit une quinzaine de membres issus du milieu communautaire, de la recherche et de divers paliers de gouvernement (municipal, fédéral et provincial). Une première rencontre du Comité consultatif en ADS a eu lieu en février 2021 et ses travaux seront un des intrants pour le renouvellement de la Stratégie Égalité.

P. 22 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2021, QUANT AU DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE PROMOTIONNELLE AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, DES VILLES ET DES INSTANCES RÉGIONALES ET LOCALES. PRÉCISER NOTAMMENT LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2020-2021.

La promotion de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) auprès des ministères et des organismes, des villes et des instances régionales et locales était un engagement du plan d'action 2011-2015 qui a été rempli tel que l'indique le Bilan de la mise en œuvre du *Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015*, en page 6.

Dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, le gouvernement du Québec redéfinit l'approche gouvernementale concernant l'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Cette approche est maintenant plus ciblée et plus pragmatique, s'appliquant à des domaines où sont menées des initiatives structurantes abordant des inégalités persistantes et préoccupantes.

Dans la foulée du Forum des partenaires en égalité tenu à Montréal en février 2020, trois comités de travail avaient été annoncés, dont un portant spécifiquement sur l'ADS et l'intersectionnalité. Le Comité consultatif en ADS a officiellement vu le jour en décembre 2020 et réunit une quinzaine de membres issus du milieu communautaire, de la recherche et de divers paliers de gouvernement (municipal, fédéral et provincial). Une première rencontre du Comité consultatif en ADS a eu lieu en février 2021 et ses travaux seront un des intrants pour le renouvellement de la Stratégie Égalité.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a mandaté en juillet 2019 l'Institut Femmes, Sociétés, Égalité et Équité de l'Université Laval pour documenter les enjeux soulevés par des considérations intersectionnelles sur l'égalité entre les femmes et les hommes, à la lumière de l'actualisation de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) au Canada, de même que dans des administrations provinciales et municipales canadiennes. Le dépôt du rapport final ayant été retardé par la crise sanitaire, un rapport sera déposé sous peu. Ce rapport permettra d'alimenter les réflexions du comité consultatif en ADS.

L'accompagnement du SCF en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets gouvernementaux suivants :

- *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale);
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022* (Secrétariat aux aînés);
- Réforme du droit de la famille (ministère de la Justice – en cours d'élaboration);
- Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2021-2026 (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – en cours d'élaboration).

Lors du Forum des partenaires en égalité tenu le 27 février 2020, le Secrétariat à la condition féminine s'est engagé à mettre sur pied un comité de travail portant sur l'ADS et l'intersectionnalité. Le Comité consultatif sur l'ADS a été formé en décembre 2020 et est composé d'une quinzaine de membres issus des milieux communautaires, de la recherche universitaire et de divers paliers de gouvernement (municipal, fédéral et provincial). Une première rencontre du Comité consultatif en ADS a eu lieu en février 2021 et ses travaux seront un des intrants pour le renouvellement de la Stratégie Égalité.

Lancé le 10 août 2018, le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* est le quatrième plan d'action en la matière depuis l'adoption, en 1995, de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*.

- Il réunit une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux qui se sont engagés à agir contre la violence conjugale durant ces cinq années de mise en œuvre.
- Il totalise un investissement sur cinq ans de plus de 600 M\$, dont 86 M\$ pour la mise en œuvre des 56 nouvelles actions et près de 520 M\$ consacrés aux actions récurrentes.

Parmi ces 56 actions, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est responsable de la mise en œuvre de sept actions, en plus de collaborer à la réalisation de mesures sous la responsabilité d'autres ministères ou organismes.

Entre 2020-2021, le SCF a financé :

Action 1 :

- Des campagnes gouvernementales de sensibilisation / volet violence conjugale : 546 962 \$;
- Des projets de l'appel de projets en matière de sensibilisation à la violence conjugale 2018-2019: 149 520 \$;
- Des projets de l'appel de projets en matière de sensibilisation à la violence conjugale 2020-2021 : 1 073 642 \$;
- Des activités de sensibilisation organisées par des organismes communautaires à l'occasion des Journées d'action contre la violence faite aux femmes : 110 000 \$;

Action 2 :

- Un projet de traduction d'outils de sensibilisation et d'information en violence conjugale de SOS violence conjugale (2 092 \$)

Action 4 :

- Des projets d'un appel de projets en matière de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes et menés par des organismes du milieu (56 423 \$)

Action 10 :

- La réalisation d'un outil de référence destiné aux personnes travaillant dans le milieu journalistique présentant les aspects clés du traitement médiatique de la violence conjugale par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2 500 \$).

Action 43 :

- La tenue d'une rencontre du Comité de travail sur la violence conjugale (la réalisation de cette action en 2020-2021 s'est effectuée à coût nul, c'est-à-dire par visioconférence)

Action 49 :

- Les travaux d'une enquête populationnelle en violence conjugale avec l'Institut de la statistique du Québec (300 000 \$)

Il est à noter que du soutien financier d'urgence a été octroyé en lien avec la pandémie de COVID-19 :

- au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'aménagement rapide d'une « zone rouge » en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (2 500 \$);
- à 118 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale grâce à l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19 (10,2 M\$).

Le 3 décembre 2020, a été lancé le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025*. Celui-ci constitue un complément au *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*.

- Il est porté par huit ministères et organismes gouvernementaux.
- Il totalise un investissement sur 5 ans de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.
- De ce montant, 126 M\$ sur 5 ans iront au financement et à la rénovation des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

Parmi ces quatorze nouvelles actions, le SCF est responsable de la mise en œuvre de deux actions, en plus de collaborer à la réalisation de mesures sous la responsabilité d'autres ministères ou organismes.

Entre 2020-2021, le SCF a mis en œuvre les actions suivantes :

- Action 6 : Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec.
- Action 13 : Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (ajout d'une ressource humaine).

P. 25 INDICER LE NOMBRE DE RENCONTRES QUE LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE SOUS-MINISTRES ASSOCIÉS ET DE SOUS-MINISTRES ADJOINTS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET SES SOUS-COMITÉS ONT DÉDIÉS, EN TOUT OU EN PARTIE, À L'ÉLABORATION DES PROCHAINES ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE EN 2020-2021.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle a mis sur pied deux comités interministériels de niveau sous-ministre associé(e) ou adjoint(e) (comités de niveau SMA) afin de faciliter les travaux d'élaboration des actions gouvernementales en matière de violences sexuelles d'une part et de violence conjugale d'autre part.

En 2020-2021, les comités interministériels de niveau SMA ont tenu :

- Une rencontre du comité de niveau SMA en matière de violences sexuelles (2 novembre 2020);
- Une rencontre conjointe réunissant les deux comités de niveau SMA (violence conjugale et violences sexuelles) (21 janvier 2021);
- De nombreuses rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux ont été tenues entre les SMA de ces comités afin d'assurer la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles), du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (Plan d'action violence conjugale) et pour l'élaboration du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes* (Plan d'action spécifique).

En 2020-2021, le comité interministériel ad hoc de niveau directeur mis en place pour l'élaboration du Plan d'action spécifique a tenu :

- 2 rencontres. Les gestionnaires y étaient accompagnés de personnel de niveau professionnel (16 juin 2020 et 16 septembre 2020).

En 2020-2021, les comités interministériels de niveau professionnel en matière de violences sexuelles et en matière de violence conjugale ont tenu :

- Une rencontre conjointe réunissant les deux comités de niveau professionnel (5 février 2021);
- Une rencontre du comité de niveau professionnel en matière de violence conjugale (17 décembre 2020);
- Une rencontre du comité de niveau professionnel en matière de violences sexuelles (30 septembre 2020);
- De nombreuses rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux, notamment en lien avec la mise en œuvre de diverses actions de la *Stratégie violences sexuelles*, du *Plan d'action violence conjugale* et du *Plan d'action spécifique*.

P. 26 INDIQUER LE FINANCEMENT RÉCURRENT À LA MISSION ACCORDÉ AUX MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE POUR L'ANNÉE 2020-2021 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 27 « FOURNIR LA VENTILATION DE L'UTILISATION DES 69,7 M\$ ANNONCÉS DANS LE BUDGET 2020-2021 POUR CONTRER LA VIOLENCE CONJUGALE. VENTILER PAR CATÉGORIE (CONSOLIDER ET ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE, AMÉLIORER LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DES DOSSIERS EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE), PAR RÉGION, PAR ANNÉE. NOMMER LES ORGANISMES FINANCÉS PAR RÉGION ».

Les crédits annoncés au budget 2020-2021 en violence conjugale soutiennent les actions du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* qui totalise un investissement de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.

Voici les principaux investissements :

- 120 M\$ pour financer et adapter les services offerts par les maisons d'hébergement;
- 5 M\$ pour améliorer l'adaptation des services des organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents;
- 6 M\$ pour améliorer et rénover les logements destinés aux victimes de violence conjugale;
- 9 M\$ pour désigner une personne répondante en matière de violence conjugale dans les établissements de santé et de services sociaux;
- 5 M\$ pour la consolidation de huit cellules d'intervention rapide visant les situations à haut risque d'homicide et l'implantation dans six nouvelles régions.

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023*, le Secrétariat à la condition féminine soutient diverses initiatives de sensibilisation en matière de violence conjugale. Certaines d'entre elles ont pour objectif de notamment rejoindre des femmes immigrantes ayant un vécu de violence conjugale.

Région de la Capitale-Nationale :

Centre Louis-Jolliet du Centre de services scolaire de la Capitale - *Sensibilisation des élèves immigrants à la violence conjugale* (71 468 \$)

Région de Montréal :

Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles - *Mieux connaître pour mieux agir sur les violences conjugales* (50 910 \$). Le projet vise particulièrement les femmes immigrantes et les femmes aînées.

Éducaloi - « *Sensibiliser les intervenant(e)s de 1ère ligne : mythes et réalités juridiques de la violence conjugale* » (9 513 \$). Un volet de la formation, aussi accessibles aux clientèles des intervenant(e)s, est adapté pour les personnes immigrantes.

Femmes du monde à Côte-des-Neiges - *Violence conjugale : agir dans le concret!* (1 049 \$)

Femmes du monde à Côte-des-Neiges - *Violence conjugale: une solution partagée* (52 786 \$)

National :

SOS violence conjugale - « *...Et si je te disais que c'est de la violence ?* » (55 110 \$). Les jeunes, les communautés autochtones et ethnoculturelles seront particulièrement ciblées.

SOS violence conjugale - « *Traduction de feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (9 langues) et des outils de sensibilisation « SOS INFO » (1 langue)* » (2 092 \$)

P. 29 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2020-2021 POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE.
VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :

- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;
 - B. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;
 - C. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;
 - D. AIDE POUR LES ENFANTS;
 - E. AIDE JURIDIQUE;
 - F. AUTRES.
-

Le financement récurrent accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il est à noter que du soutien financier d'urgence a été octroyé en lien avec la pandémie de COVID-19 :

- au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'aménagement rapide d'une « zone rouge » en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (2 500 \$);
- à 118 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale grâce à l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19 (10,2 M\$).

P. 30 PLAN D'ACTION 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE : INDICHER LES MESURES PRISES EN 2020-2021 RELATIVES AU PROLONGEMENT DU PLAN D'ACTION ET LES SOMMES QUI LUI ONT ÉTÉ DÉDIÉES.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* a été lancée le 28 octobre 2016. Celle-ci comporte 55 actions ciblant les problématiques des agressions sexuelles et de l'exploitation sexuelle.

En 2020-2021, le Secrétariat à la condition féminine a entamé des démarches en vue de sa prolongation et de son renouvellement.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (actions sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF)) :

Axe 1 : PRÉVENIR

Action 1 : Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles : 311 000 \$ (National)

Action 10 : Collaborer à la mise en œuvre d'initiatives de mobilisation réalisées au sein des établissements d'enseignement supérieur visant la prévention des violences sexuelles : 13 246 \$ (Montréal)

AXE 2 : INTERVENIR EN MATIÈRE PSYCHOSOCIALE, MÉDICALE, JUDICIAIRE, POLICIÈRE ET CORRECTIONNELLE

Action 25 : Produire et diffuser un répertoire des ressources communautaires et publiques pouvant s'adresser aux personnes prostituées qui souhaitent sortir du milieu prostitutionnel : 5 932 \$ (National)

Action 26 : Soutenir le déploiement, dans certaines villes du Québec, de personnes-ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution : 425 114 \$ (Montréal, Capitale-Nationale, Outaouais, Estrie, Abitibi-Témiscamingue)

Action 37 – Examiner les problématiques et les besoins des victimes d'agression sexuelle issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles en ce qui concerne les services d'interprétariat auxquels elles ont recours, et identifier des solutions pouvant résoudre ces problématiques : 40 000 \$ (National)

AXE 3 : DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES ET PARTAGER L'EXPERTISE POUR MIEUX AGIR

Action 49 – Documenter la problématique des violences sexuelles commises envers les lesbiennes, les gais et les personnes bisexuelles, transsexuelles et en questionnement (LGBTQ) et adapter certains outils d'information et de sensibilisation de manière à tenir compte de leurs réalité : 10 000 \$ (National)

Action 54 : Contribuer au lieu de veille stratégique sur la sortie de la prostitution qui a été mis sur pied par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) : 78 229 \$ (Montréal)

Autres initiatives financées par le SCF en matière de violences sexuelles :

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, *La justice et les femmes victimes de violence : mieux comprendre pour intervenir plus efficacement* : 27 850 \$ (Montréal)

Phare des Affranchies, *Programme AIDE* : 5 999 \$ (Laurentides)

Un toit pour elles, *Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution* : 15 000 \$ (Montréal).

P. 32 INDICER LES SOMMES ENGAGÉES ET LE NOM DES ORGANISMES SOUTENUS, PAR RÉGION, EN 2020-2021 PAR LE SCF POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES. PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

Le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs projets en matière de violences sexuelles. Voir l'annexe 32 à cet effet.

Aperçu des organismes soutenus par région par le Secrétariat à la condition féminine en matière de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Projet/activité	Région	Montant
Appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2017-2018		
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent	30 000 \$
Appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2019-2020		
Regroupement Naissances-Respectées	National	59 650 \$
Clinique juridique Juripop	National	132 894 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019		
Cégep de Baie-Comeau	Côte-Nord	8 491 \$

Aperçu des organismes soutenus par région par le Secrétariat à la condition féminine en matière de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay Lac-Saint-Jean	1 154 \$
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Montréal	10 000 \$
Conseil québécois LGBT	Montréal	5 800 \$
Élixir ou l'Assuétude d'Ève	Etrie	7 909 \$
Fédération des Communautés Culturelles de l'Etrie	Etrie	9 280 \$
Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS)	Laval	15 000 \$
Viol-Secours	Capitale-Nationale	14 253 \$
La Maison de Marthe	Capitale-Nationale	10 000 \$
La Piaule du Centre du Québec inc.	Centre-du-Québec	13 574 \$

Aperçu des organismes soutenus par région par le Secrétariat à la condition féminine en matière de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Action 1 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

RQCALACS	National	39 000 \$
RQCALACS	National	41 640 \$
Phare des Affranchies	Laurentides	14 991 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Montréal	20 550 \$

Action 10 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Fondation de l'ASEQ	Montréal	13 246 \$
---------------------	----------	-----------

Action 25 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal	Montréal	5 932 \$
---	----------	----------

Aperçu des organismes soutenus par région par le Secrétariat à la condition féminine en matière de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Action 26 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Montréal	134 538 \$
La Maison de Marthe	Capitale-Nationale	73 923 \$
CALACS L'Étoile du Nord	Abitibi-Témiscamingue	74 112 \$
CALACS Agression Estrie	Estrie	18 499 \$
CALAS de l'Outaouais	Outaouais	124 042 \$

Action 37 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	National	40 000 \$
--	----------	-----------

Action 49 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Aperçu des organismes soutenus par région par le Secrétariat à la condition féminine en matière de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Centre Interligne	National	10 000 \$
Action 54 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	Montréal	78 229 \$
Autre appel de projets spécifique		
Phare des Affranchies-Programme AIDE	Laurentides	5 999 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Montréal	27 850 \$
Un toit pour elles - Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution	Montréal	15 000 \$

Aperçu des organismes soutenus par région par le Secrétariat à la condition féminine en matière de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Soutiens financiers d'urgence en lien avec la pandémie de COVID-19

50 organismes d'aide aux victimes d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle - Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19	National	2 203 500 \$
--	----------	--------------

Dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles), des projets sur cette problématique, menés par des organismes du milieu, ont été financés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) en 2020-2021 :

- La Piaule Centre-du-Québec – « Ateliers ludiques en sensibilisation sur l'exploitation sexuelle » (13 574 \$);
- La Maison de Marthe – « Informer et sensibiliser les jeunes femmes pour agir en prévention contre l'exploitation sexuelle! » (10 000 \$);
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) – « Ensemble contre la cyberexploitation sexuelle » (20 550 \$);
- Phare des Affranchies – « Destination : Agir sans nuire! » (devenu programme Lueur) (14 991 \$);
- CLES – « Espaces Veille, Innovation, Échanges (V.I.E.) » (78 229 \$);
- Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal – « Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle » (5 932 \$);
- CLES – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (134 538 \$);
- La Maison de Marthe – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (73 923 \$);
- CALACS L'étoile du Nord – « Ouvrons les portes » (74 112 \$);
- CALAS de l'Outaouais – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (124 042 \$);
- CALACS Agression Estrie – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (18 499 \$).

Des budgets ont aussi été octroyés pour des initiatives qui ne s'inscrivent pas directement dans des actions de la Stratégie violences sexuelles, mais qui concourent à ses objectifs :

- Phare des Affranchies – « Programme AIDE : Accompagnement, Intervention, Directe en Exploitation » (5 999 \$);
- Un toit pour elles – « Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution » (15 000 \$).

Dans le cadre de l'*Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19*, le SCF a accordé des aides d'urgence à des organismes qui offrent de l'accompagnement en matière de sortie de la prostitution, en fonction de leurs besoins :

- CLES : 84 500 \$
- Maison de Marthe : 33 000 \$
- CALACS L'étoile du Nord : 37 000 \$
- CALACS Agression Estrie : 2 000 \$
- CALAS de l'Outaouais : 28 000 \$
- Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) : 30 000 \$
- Projet L.U.N.E. : 30 000 \$

Mesures mises en œuvre en 2020-2021 dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*

Le gouvernement du Québec a lancé en juin 2017 le premier *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (PAGDSPNI). Coordiné par le Secrétariat aux affaires autochtones, ce plan compte un total de 24 mesures spécifiquement consacrées aux femmes des Premières Nations et aux femmes inuites.

Parmi ces mesures, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a élaboré une mesure de prévention aux violences sexuelles sur les territoires du Plan Nord qui a permis de financer l'organisme Femmes autochtones du Québec (FAQ). Ce projet vise à déployer la campagne *Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!* et à former des agentes et des agents de sensibilisation aux violences sexuelles dans 8 communautés algonquines et s'est terminé au cours de l'année 2020.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAGDSPNI, le SCF a également soutenu financièrement le Centre d'expertise Marie-Vincent intitulé « Le programme Lanterne en milieux autochtones. Une éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires pour les tout-petits et leur entourage ». Le SCF a versé un montant de 64 000 \$ en 2020-2021 pour ce projet qui a été prolongé d'un an.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan s'est vu octroyer en mars 2019 une subvention pour le projet « Wapikoni » dans le contexte Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles de 2018. Le projet vise la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation aux agressions sexuelles incluant notamment un programme d'éducation à la sexualité pour les jeunes du primaire et du secondaire, une campagne de sensibilisation pour la population générale et le développement d'outils d'accompagnement pour les femmes victimes d'agressions sexuelles. La mise en œuvre de ce projet s'est poursuivie en 2020-2021 et il a été convenu de prolonger le projet d'un an.

Autres mesures mises en œuvre par le SCF en 2020-2021

Rappelons que la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) comporte 55 actions pour lutter contre les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle. Ces actions sont déployées au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, incluant les Premières Nations et les Inuits.

Une des actions de la Stratégie violences sexuelles (action 43) vise de façon plus spécifique les milieux autochtones : le SCF soutient en effet le Centre d'expertise Marie-Vincent pour l'offre de formations en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement et leur famille.

Outre le soutien financier à des projets, dans le cadre des suites à donner aux commissions d'enquête autochtones au Québec, soit : la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, annonce d'une nouvelle mesure en décembre 2020 visant à « soutenir des projets de prévention et d'intervention par et pour les filles et femmes autochtones concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles » assortie d'une somme de 1,2 M\$. Sa mise en œuvre est prévue pour 2021 et ce, sur trois ans.

Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a soutenu la réalisation de trois projets qui proposent une offre de formation en milieu autochtone :

- Femmes autochtones du Québec (FAQ) a mis en œuvre un projet de prévention aux violences sexuelles sur les territoires du Plan Nord. Le projet « Poursuivre la sensibilisation à la violence sexuelle en milieu autochtone » Ce projet vise à déployer la campagne *Ma sexualité, c'est une question de respect : brisons le silence!* et à former des agentes et des agents de sensibilisation aux violences sexuelles dans 8 communautés algonquines et s'est terminé au cours de l'année 2020.
- Le Centre d'expertise Marie-Vincent intitulé « Le programme Lanterne en milieux autochtones. Une éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires pour les tout-petits et leur entourage ». Le SCF a versé un montant de 64 000 \$ en 2020-2021 pour ce projet qui a été prolongé d'un an.
- Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan s'est vu octroyer en mars 2019 une subvention pour le projet « Wapikoni » dans le contexte du récent Forum des Premières Nations sur les agressions sexuelles de 2018. Le projet vise la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation aux agressions sexuelles incluant notamment un programme d'éducation à la sexualité pour les jeunes du primaire et du secondaire, une campagne de sensibilisation pour la population générale et le développement d'outils d'accompagnement pour les femmes victimes d'agressions sexuelles. La mise en œuvre de ce projet s'est poursuivie en 2020-2021 et il a été convenu de prolonger le projet d'un an.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Une des actions de la Stratégie violences sexuelles (action 43) vise de façon plus spécifique les milieux autochtones : le SCF soutient en effet le Centre d'expertise Marie-Vincent pour l'offre de formations en milieux autochtones relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement et leur famille.

Suivi aux commissions d'enquête autochtones en 2020-2021

Dans le cadre des suites à donner aux commissions d'enquête autochtones au Québec, soit : la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, annonce d'une nouvelle mesure en décembre 2020 visant à « soutenir des projets de prévention et d'intervention par et pour les filles et femmes autochtones concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles » assortie d'une somme de 1,2 M\$. Sa mise en œuvre est prévue pour 2021 et ce, sur trois ans.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles), comporte 55 actions pour lutter contre les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle. Ces actions, portées par une douzaine de ministères et organismes gouvernementaux, sont déployées au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, incluant les Premières Nations et les Inuits.

Une action de la Stratégie violences sexuelles touchant spécifiquement les milieux autochtones est sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine. Elle vise à « Soutenir le Centre d'expertise Marie-Vincent dans son offre de formation en matière d'intervention auprès des jeunes enfants autochtones victimes d'agression sexuelle et auprès de leur famille » (action 43).

Conformément aux orientations gouvernementales, les autres mesures spécifiques pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones sont inscrites au *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022*, coordonné par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Ces mesures sont sous la responsabilité d'autres ministères et organismes. Les ministères et organismes concernés en font la reddition de comptes directement au SAA.

P. 37 PRÉCISER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR LE SOUS-COMITÉ « VOLET AUTOCHTONE » EN 2020-2021 POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE SPÉCIFIQUE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES MILIEUX AUTOCHTONES.

Le gouvernement du Québec a lancé, en juin 2017, le premier *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (PAGDSPNI). Conformément aux orientations gouvernementales faisant suite au lancement de ce premier Plan d'action coordonné par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), les différentes mesures constituant l'approche spécifique en matière de violences sexuelles pour les Premières Nations et les Inuits ont été intégrées au PAGDSPNI.

Le PAGDSPNI compte un total de 24 mesures consacrées aux femmes des Premières Nations et aux femmes inuites. Parmi ces mesures, plusieurs visent à lutter contre les violences sexuelles en milieux autochtones, sous la responsabilité de différents ministères et organismes gouvernementaux.

La mise en œuvre des mesures concernées est assurée par chacun des ministères responsables. Leur reddition de comptes est effectuée dans le cadre du PAGDSPNI directement au SAA.

Un comité interministériel des personnes coordonnatrices aux affaires autochtones de chacun des ministères et organismes du gouvernement du Québec est coordonné par le SAA. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) siège au comité à titre de responsable de plusieurs mesures consacrées aux femmes autochtones.

Dans le cadre des mesures sous sa responsabilité, le SCF a mis en place avec le SAA, un comité de travail « Femmes autochtones » dont le mandat est de prioriser des travaux en matière d'égalité, de violences sexuelles et de violence conjugale et familiale en milieux autochtones. Les principales organisations autochtones partenaires, ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux concernés siègent sur ce comité. La mise en œuvre du comité a débuté au cours de l'exercice financier 2019-2020 et le comité s'est réuni à trois reprises en 2020-2021 (deux fois en comité et une fois en sous-comité). Enfin, soulignons que la démarche de travail collaborative en matière de violence conjugale et familiale débutée en juin 2018 intègre à plusieurs égards les enjeux d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel en contexte conjugal et familial et permet d'élaborer de nouvelles mesures en la matière en collaboration avec les organisations autochtones. La coordination de cette démarche est assurée par le SCF, en collaboration avec le SAA. Elle est soutenue par le comité interministériel en matière de violence conjugale – Volet violence conjugale et familiale pour les Premières Nations et les Inuits. Ce comité s'est rencontré une fois en 2020-2021.

P. 38 PRÉCISER SI UN BILAN DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES MENÉES AUPRÈS DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES EN 2020-2021 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET D'EXPLOITATION SEXUELLE A ÉTÉ PRODUIT PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas mené de consultation particulière en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle auprès des organisations autochtones en 2020-2021.

P. 39 INDICHER, POUR CHACUNE DES 91 ACTIONS DE LA STRATÉGIE 2016-2021, LES SOMMES QUI LEUR SONT DÉDIÉES, VENTILÉES ANNUELLEMENT. DISTINGUER LES NOUVELLES ACTIONS DES ACTIONS RECONDUITES OU RÉCURRENTES.

**STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR
ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021**

INVESTISSEMENTS TOTAUX PRÉVUS

INVESTISSEMENTS		TOTAL
<p>55 ACTIONS 2016-2021</p> <p>23 ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES QUI CONCOURENT À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE VIOLENCES SEXUELLES</p>	<p>Montant initialement prévu lors du lancement de la Stratégie violences sexuelles : 44 M\$</p> <p>Annonces supplémentaires qui concourent à la mise en œuvre de la Stratégie violences sexuelles :</p> <p>25 M\$ pour la mise en œuvre de la <i>Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur</i>;</p> <p>25 M\$ pour les mesures annoncées suite au Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels le 14 décembre 2017.</p>	<p align="center">94 M\$</p>
<p>41 MESURES RECONDUITES OU RÉCURRENTES 2016-2021</p>		<p align="center">156 M\$</p>
<p>INVESTISSEMENTS GLOBAUX 2016-2021</p>		<p align="center">250 M\$</p>

P. 40 VENTILATION DÉTAILLÉE DES SOMMES ACCORDÉES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2020-2021 POUR DES MESURES SERVANT À SOUTENIR LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE, PAR RÉGION, INCLUANT LES GROUPES, ET PRÉVISIONS POUR 2021-2022.

L'essentiel du financement des ressources pour femmes et enfants victimes de violence est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En 2020-2021, le Secrétariat à la condition féminine a toutefois financé plusieurs initiatives visant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Voir annexes 40 VC et 40 VS.

Les données 2021-2022 ne sont pas disponibles.

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023
Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2020 au 28 février 2021¹

Projet/activité		Montant versé
Campagnes gouvernementales en matière de violence conjugale	National	546 962 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale 2018-2019		
Centre de Solidarité Lesbienne	Montréal	5 376 \$
Éducaloi - « Sensibiliser les intervenants de 1 ^{ère} ligne : mythes et réalités juridiques de la violence conjugale »	National	9 513 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - Mettre fin à la revictimisation des femmes violentées	National	21 058 \$
Femmes du monde à Côte-Des-Neiges - Violence conjugale : agir dans le concret!	Montréal	1 049 \$
Info-Femmes Inc. - Info-Violence	Montréal	8 797 \$
Le Centre de femmes l'Érige - Sensibilisation en matière de violence conjugale	Abitibi-Témiscamingue	10 000 \$
Maison d'Hébergement Le Rivage de la Baie inc - Sensibilisation dynamique et interactive sur la violence conjugale	Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 000 \$
SOS violence conjugale - « ...Et si je te disais que c'est de la violence ? »	National	55 110 \$
Table de concertation communautaire Mirabelloise - Sensibilisation du monde agricole à la violence conjugale	Laurentides	7 558 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale 2020-2021		
Pavillon Marguerite de Champlain - Sensibilisation des garçons et jeunes hommes par le «Projet XOX»	Montérégie	56 250 \$

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023
Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2020 au 28 février 2021¹

Projet/activité		Montant versé
Carrefour pour Elle - Sans cri ni haine; vers des rapports égalitaires	Montérégie	75 000 \$
Centre Louis-Jolliet de la Commission scolaire de la Capitale - Sensibilisation des élèves immigrants à la violence conjugale	Capitale-Nationale	71 468 \$
Centre Femmes d'aujourd'hui - Sensibilisons sur la violence conjugale vécue par les femmes âgées	Capitale-Nationale	74 946 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges - Violence conjugale: une solution partagée	Montréal	52 786 \$
MIELS-Québec - Lumière sur la violence dans les couples d'hommes	Capitale-Nationale	49 843 \$
Centre d'amitié autochtone La Tuque - Manikewin	Mauricie	75 000 \$
La Jonction pour elle - Panneaux Routiers	Chaudière-Appalaches	40 905 \$
Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc. - Sous tension : Participation citoyenne pour s'unir contre la violence conjugale	Mauricie	75 000 \$
L'Escale de l'Estrie - La Violence conjugale, ça me concerne (titre provisoire)	Estrie	75 000 \$
Service d'aide aux victimes d'actes criminels MV - Clinique d'information adressées aux proches de personnes victimes de violence conjugale	Saguenay - Lac-Saint-Jean	24 594 \$
Sexplique - Projet Masque	Capitale-Nationale	75 000 \$
CONVERGENCE, SERVICE D'AIDE AUX HOMMES DE LA GASPÉSIE - Les rapports égalitaires et la violence amoureuse, c'est chill d'en parler	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	34 349 \$
Hommes & Gars - Sensibilisation à la violence conjugale et sexuelle pour les jeunes du primaire	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 648 \$

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023
Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2020 au 28 février 2021¹

Projet/activité		Montant versé
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Tous alliés pour des relations pacifiques et égalitaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay - Lac-Saint-Jean	29 898 \$
L'Antre-Hulloises Inc. - Soyez nos Alliés	Outatouais	60 000 \$
Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles - Mieux connaître pour mieux agir sur les Violences conjugales	Montréal	50 910 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC) - Milieux de travail alliés	Montréal	75 000 \$
Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francis - Droit au but	Centre-du Québec	72 046 \$
Projets financés dans le cadre d'appels de projets spécifiques : Soutenir financièrement les activités de sensibilisation des groupes de femmes organisées à l'occasion des journées annuelles d'action contre la violence faite aux femmes		
Comité des 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes - 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	National	50 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - Jeunes alliés contre la violence envers les femmes	National	5 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - Campagne de sensibilisation : Nous sommes des hommes alliés, et toi	National	25 000 \$
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale - Pour que les victimes de violence conjugale puisse trouver soutien et sécurité en milieu de travail	National	5 000 \$
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale - Capsules de sensibilisation avec Catherine Éthier	National	25 000 \$
Projets financés dans le cadre d'appels de projets spécifiques : Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes		

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023
Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
1^{er} avril 2020 au 28 février 2021¹

Projet/activité		Montant versé
L'ADOberge Chaudière-Appalaches : A.M.O.U.R. : Aïmons Mieux et Outilons l'Union et les Relations	Chaudière-Appalaches	20 000 \$
Maison Richelieu Hébergement Jeunesse : Saines relations chez les jeunes – La violence, c'est pas banal !	Capitale-Nationale	20 000 \$
AlterHéros : Soutien au développement des habiletés relationnelles des jeunes LGBTQ+ neuroatypiques par AlterHéros	Montréal	16 423 \$
Projet co-construit		
SOS violence conjugale - « Traduction de feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (9 langues) et des outils de sensibilisation « SOS INFO » (1 langue) »	National	2 092 \$
Soutiens financiers d'urgence en lien avec la pandémie de COVID-19		
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - Aménagement rapide d'une « zone rouge » en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	Montréal	2 500 \$
118 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale - Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19	National	10,2M\$
¹ D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2020-2021		

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Projet/activité	Région	Montant versé
Appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2017-2018		
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent - "Bas-Saint-Laurent : Terre d'égalité" (Harcèlement sexuel au travail)	Bas-Saint-Laurent	30 000 \$
Appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2019-2020		
Regroupement Naissances-Respectées - "Ensemble pour l'égalité et le respect en santé reproductive : outils d'informations sur les violences obstétricales et gynécologiques"	National	59 650 \$
Clinique juridique Juripop - "#StopLeCybersexisme" (Harcèlement en ligne visant les femmes)	National	132 894 \$
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019		
Cégep de Baie-Comeau - Stratégie de sensibilisation aux violences à caractère sexuel chez les clientèles vulnérables au Cégep de Baie-Comeau	Côte-Nord	8 491 \$
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Parlons de la victimisation sexuelle au masculin	Saguenay Lac-Saint-Jean	1 154 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Projet/activité	Région	Montant versé
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent - Une application Web pour la prévention de la violence sexuelle chez les adolescents	Montréal	10 000 \$
Conseil québécois LGBT - Favoriser l'inclusion des femmes trans dans les centres accueillant des victimes d'agressions sexuelles au Québec	Montréal	5 800 \$
Élixir ou l'Assuétude d'Ève - S'amuser en toute sécurité - La sensibilisation concernant les violences sexuelles et l'intoxication en milieu festif	Estrie	7 909 \$
Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie - Abordons ensemble les types d'agression sexuelles et également celles dont on parle peu	Estrie	9 280 \$
Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) - Développement d'un programme de sensibilisation en matière d'agressions sexuelles adressé aux jeunes de 6 à 11 ans	Laval	15 000 \$
Viol-Secours - Ateliers de sensibilisation des agressions sexuelles auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur proche	Capitale-Nationale	14 253 \$
La Maison de Marthe - Informer et sensibiliser les jeunes femmes pour agir en prévention contre l'exploitation sexuelle!	Capitale-Nationale	10 000 \$
La Piaule du Centre du Québec inc. - Ateliers ludiques en sensibilisation sur l'exploitation sexuelle	Centre-du-Québec	13 574 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Projet/activité	Région	Montant versé
Action 1 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
RQCALACS - Soutien au déploiement du programme Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel	National	39 000 \$
RQCALACS - Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles	National	41 640 \$
Phare des Affranchies - Destination : Agir sans nuire! (devenu programme Lueur)	Laurentides	14 991 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - Un trop grand prix pour les femmes et les filles	Montréal	20 550 \$
Action 10 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Fondation de l'ASEQ - Initiative Commande un Angelot : Prévenir les violences à caractère sexuel en contexte de consommation d'alcool	Montréal	13 246 \$

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Projet/activité	Région	Montant versé
Action 25 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal - Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle	Montréal	5 932 \$
Action 26 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Montréal	134 538 \$
La Maison de Marthe - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Capitale-Nationale	73 923 \$
CALACS L'étoile du Nord - Ouvrons les portes	Abitibi-Témiscamingue	74 112 \$
CALACS Agression Estrie - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution	Estrie	18 499 \$
CALAS de l'Outaouais - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution (avenant frais de supervision clinique)	Outaouais	124 042 \$
Action 37 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - "Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées"	National	40 000 \$
Action 49 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		

Sommes accordées par région par le Secrétariat à la condition féminine pouvant soutenir les femmes et les enfants victimes de violences sexuelles

1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

Projet/activité	Région	Montant versé
Centre Interligne - LEXIC2, la suite - Comprendre et contrer les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQIA+	National	10 000 \$
Action 54 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021		
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - Espaces Veille, Innovation, Échanges (V.I.E.)	Montréal	78 229 \$
Autre appel de projets spécifique		
Phare des Affranchies - Programme AIDE : Accompagnement, Intervention, Directe en Exploitation	Laurentides	5 999 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – Recherche « La justice et les femmes victimes de violence »	Montréal	27 850 \$
Un toit pour elles - Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution	Montréal	15 000 \$

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) a été lancée en octobre 2016 à la suite d'une large consultation. Elle est coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Dans le cadre de la Stratégie violences sexuelles, 11 actions sont sous la responsabilité du SCF. Parmi ces actions, en 2020-2021, 3 étaient complétées et 8 étaient en cours de mise en œuvre. Sept d'entre elles ont reçu du financement en 2020-2021.

Axe 1 - Prévenir

- Action 1 – Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles (311 000 \$);
- Action 10 - Collaborer à la mise en œuvre d'initiatives de mobilisation réalisées au sein des établissements d'enseignement supérieur visant la prévention des violences sexuelles (13 246 \$).

Axe 2 - Intervenir en matière psychosociale, médicale, judiciaire, policière et correctionnelle

- Action 25 - Produire et diffuser un répertoire des ressources communautaires et publiques pouvant s'adresser aux personnes prostituées qui souhaitent sortir du milieu prostitutionnel (5 932 \$);
- Action 26 - Soutenir le déploiement, dans certaines villes du Québec, de personnes-ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution (425 114 \$);
- Action 37 - Examiner les problématiques et les besoins des victimes d'agression sexuelle issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles en ce qui concerne les services d'interprétariat auxquels elles ont recours, et identifier des solutions pouvant résoudre ces problématiques (40 000 \$).

Axe 3 - Développer les connaissances et partager l'expertise pour mieux agir

- Action 49 – Documenter la problématique des violences sexuelles commises envers les lesbiennes, les gais et les personnes bisexuelles, transsexuelles et en questionnement (LGBTQ) et adapter certains outils d'information et de sensibilisation de manière à tenir compte de leurs réalités (10 000 \$);
- Action 54 - Contribuer au lieu de veille stratégique sur la sortie de la prostitution qui a été mise sur pied par la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (78 229 \$).

Il est à noter que des budgets ont été octroyés pour des initiatives qui ne s'inscrivent pas directement dans des actions de la Stratégie violences sexuelles, mais qui concourent à ses objectifs :

- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – Recherche « La justice et les femmes victimes de violence » (27 850 \$);
- Phare des Affranchies – Programme AIDE (5 999 \$);
- Un toit pour elles – Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution (15 000 \$).

Un montant a également été versé en lien avec la réalisation de l'évaluation de la Stratégie violences sexuelles (6 620 \$).

P. 42 PRÉCISER LA STRUCTURE DE SUIVI DE LA STRATÉGIE 2016-2021 POUR S'ASSURER DE L'ÉTAT DE SITUATION DE SA MISE EN ŒUVRE OU LES RÉSULTATS ET LE SUIVI DE SON ÉVALUATION. FOURNIR L'ORGANIGRAMME ET LA LISTE DES MEMBRES DE TOUS LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI.

Le comité interministériel de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s en matière de violences sexuelles a été créé en janvier 2015 par le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle.

Ce comité assure une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle, dont celles découlant de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles), coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), ainsi que les actions découlant du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels (2017).

Les membres de ce comité sont sollicités ponctuellement afin de fournir au SCF, en collaboration avec les membres du comité de niveau professionnel sur la mise en œuvre de la Stratégie violences sexuelles, l'état de situation de la mise en œuvre des actions de la Stratégie violences sexuelles et des actions additionnelles sous la responsabilité de leur ministère ou organisme.

Le SCF procède actuellement à l'évaluation de la Stratégie violences sexuelles et de son Programme de soutien financier avec la collaboration de l'Université Laval, qui s'est vu confié le mandat en janvier 2021.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle a mis sur pied deux comités interministériels de niveau sous-ministre associé(e) ou adjoint(e) (comités de niveau SMA) afin de faciliter les travaux d'élaboration des actions gouvernementales en matière de violences sexuelles d'une part et de violence conjugale d'autre part :

- Le comité de niveau SMA en matière de violences sexuelles, créé en 2015, assure la concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle, dont celles découlant de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles);
- Le comité de niveau SMA en matière de violence conjugale, créé en 2017, assure une concertation de niveau décisionnel en vue de l'élaboration de nouvelles actions gouvernementales en matière de violence conjugale ainsi que de la réalisation et du suivi de ces actions, dont celles découlant du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* (Plan d'action violence conjugale) et du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes* (Plan d'action spécifique);
- Les comités de niveau SMA sont soutenus par les comités de niveau professionnel sur la mise en œuvre de la Stratégie violences sexuelles d'une part et du Plan d'action violence conjugale et du Plan d'action spécifique d'autre part.
- Un comité interministériel ad hoc de niveau directeur a été mis en place pour l'élaboration du Plan d'action spécifique.

En 2020-2021, les deux comités de SMA et les deux comités interministériels de niveau professionnel ont mené des premières démarches de façon conjointe afin de donner suite efficacement aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.

P. 44 FOURNIR TOUTES LES DATES DES RENCONTRES, LES NOMS DES PERSONNES PRÉSENTES, LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET LES RÉSULTATS DU COMITÉ DES SOUS-MINISTRES COPRÉSIDIÉ PAR LE SCF ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE ET D'AGRESSION SEXUELLE. FOURNIR UN ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS.

Le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle ne s'est pas réuni en 2020-2021.

P. 45 PRÉCISER QUELLE PART OCCUPENT LES RENCONTRES BILATÉRALES PARMİ TOUTES LES RENCONTRES TENUES EN 2020-2021 AU SEIN DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE SOUS-MINISTRES ASSOCIÉS ET DE SOUS-MINISTRES ADJOINTS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET DES SOUS-COMITÉS.

Veillez vous référer à la question 124 des renseignements généraux.

Lorsque requis, l'ensemble des sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s des ministères et organismes gouvernementaux siégeant sur le comité interministériel se réunit en plénière.

Des communications régulières sont échangées entre le Secrétariat à la condition féminine et l'ensemble des sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s des ministères et organismes gouvernementaux de manière à assurer le suivi de la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et des actions additionnelles qui concourent à sa mise en œuvre.

Lorsqu'il est question de la mise en œuvre d'une action spécifique de la Stratégie violences sexuelles, des rencontres bilatérales ou rassemblant quelques ministères ou organismes gouvernementaux sont davantage pertinentes.

P. 46 PRÉCISER DE QUI RELEVÉ, AU 31 MARS 2021, LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE. PRÉCISER ÉGALEMENT SI LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DEMEURE CORESPONSABLE, AVEC LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, DU VOLET « EXPLOITATION SEXUELLE ».

Depuis 2004, la coordination de l'action gouvernementale en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle est sous la responsabilité de la ministre responsable de la Condition féminine et de la ministre de la Justice.

Un comité interministériel de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s en matière de violences sexuelles assure une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle, dont celles intégrées dans la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et celles découlant du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels (2017). Il est soutenu par le comité de niveau professionnel sur la mise en œuvre de la Stratégie violences sexuelles. Le ministère de la Sécurité publique (MSP) est membre de ces comités.

En 2020-2021, la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs a rendu public son rapport. C'est le MSP qui a été mandaté pour coordonner la réponse gouvernementale aux recommandations qu'il contient. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est membre du Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

Un comité interministériel de niveau sous-ministres associé(e)s et sous-ministres adjoint(e)s en matière de violence conjugale assure une concertation de niveau décisionnel en vue de la réalisation et du suivi des actions gouvernementales en matière de violence conjugale, dont celles découlant du *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023* et du *Plan d'action spécifique 2020-2025 pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes* (Plan d'action spécifique). Il est soutenu par le comité de niveau professionnel sur la mise en œuvre de ces plans d'action.

Un comité interministériel ad hoc de niveau directeur a été mis en place pour l'élaboration du Plan d'action spécifique.

Le SCF coordonne l'ensemble des comités interministériels présentés ci-haut, à l'exception du Comité de coordination interministérielle sur le suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs qui est sous la responsabilité du MSP.

P. 47 FOURNIR TOUTES LES DATES DES RENCONTRES, LES NOMS DES PERSONNES PRÉSENTES, LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET LES RÉSULTATS DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE. FOURNIR UN ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS.

Veillez vous référer à la question 124 des renseignements généraux.

La *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) a été lancée le 28 octobre 2016. La Stratégie violences sexuelles cible deux problématiques : les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.

Les recommandations contenues dans l'avis du Conseil du statut de la femme *La prostitution : il est temps d'agir* (l'avis), publié en mai 2012, portent sur les missions de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux. L'avis a fait partie des intrants dont ces ministères et organismes ont tenu compte dans l'élaboration de leurs engagements inscrits à la Stratégie violences sexuelles.

Notons que plusieurs actions de la Stratégie violences sexuelles sont en lien direct avec les recommandations contenues dans l'avis, soit les actions en matière :

- de campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population;
- de prévention de l'exploitation sexuelle des jeunes et de leur entrée dans la prostitution;
- de soutien aux femmes souhaitant sortir du milieu de la prostitution, notamment en termes d'accompagnement dans l'obtention de services publics;
- de soutien à des projets issus des organismes œuvrant sur le terrain;
- de renforcement des capacités policières en matière de répression de la criminalité associée à l'exploitation sexuelle;
- de formation des représentantes et représentants des milieux policier, judiciaire et communautaire.

Finalement, rappelons que depuis la publication de l'avis, la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation est entrée en vigueur, soit le 6 décembre 2014. Cette loi de juridiction fédérale donne suite à certaines des recommandations de l'avis, notamment celles en lien avec les modifications au Code criminel.

P. 49 PRÉCISER LES ACTIONS MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN DATE DU 31 MARS 2021 POUR QUE SOIT SUPPRIMÉE LA PROMOTION DE SERVICES SEXUELS DANS LES PETITES ANNONCES DES JOURNAUX, LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES, INTERNET ET DANS L'ESPACE PUBLIC (PANNEAUX PUBLICITAIRES OU AUTRES), TEL QUE L'A RECOMMANDÉ LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON AVIS DE 2012.

Depuis la publication, en 2012, de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la question de la prostitution, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* est entrée en vigueur, soit le 6 décembre 2014. Celle-ci a eu pour effet, notamment, de créer une nouvelle infraction au Code criminel interdisant la publicité visant à offrir des services sexuels moyennant rétribution. Cette nouvelle infraction s'applique aux personnes qui font de la publicité pour offrir des services sexuels d'autrui moyennant rétribution, notamment dans la presse écrite, sur les sites Internet ou dans des endroits où sont offerts des services sexuels moyennant rétribution, comme les salons de massage érotique ou les bars de danseuses. L'infraction s'applique également aux éditeurs ou aux administrateurs de sites Internet si ceux-ci savent, d'une part, que la publicité existe et, d'autre part, qu'elle vise à offrir des services sexuels moyennant rétribution. À noter que cette disposition offre toutefois une immunité en matière de poursuites à quiconque fait la publicité pour offrir ses propres services sexuels moyennant rétribution.

La mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* a donné lieu à au moins deux actions pouvant concourir à faire respecter cette disposition du Code criminel et à poursuivre les contrevenants :

1. La mise en place de l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme dirigée par le Service de police de la Ville de Montréal. Cette équipe coordonnée d'enquêteurs spécialisés dans la lutte contre le proxénétisme et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle est composée de représentants des corps policiers municipaux des villes de Montréal, Québec, Longueuil, Gatineau et Laval, de la Sûreté du Québec, ainsi que de la Gendarmerie royale du Canada (action 22, sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique).
2. La mise sur pied d'un comité de concertation de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Ce comité est chargé d'assurer le partage systématique d'information et d'expertise dans ce domaine où les avancées technologiques génèrent de nouvelles problématiques juridiques toujours plus complexes (action 28, sous la responsabilité du Directeur des poursuites criminelles et pénales).

- P. 50 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2020-2021 POUR ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES.
VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :
- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;
 - B. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;
 - C. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;
 - D. AIDE POUR LES ENFANTS;
 - E. AIDE JURIDIQUE;
 - F. AUTRES.
-

Le financement à la mission globale des organismes offrant des services d'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles ne relève pas du Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Voici les ministères desquels relèvent ces responsabilités :

- A. Le financement des maisons d'hébergement pour femmes relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- B. Le financement de l'aide psychologique relève du MSSS.
- C. Le financement de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique relève du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur d'une part et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'autre part.
- D. Le financement des organismes d'aide aux enfants relève en partie du MSSS et du ministère de la Famille.
- E. Le financement de l'aide juridique relève du ministère de la Justice.

Néanmoins, dans le cadre des actions de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) et des autres actions qui concourent à sa mise en œuvre, le SCF soutient financièrement des projets qui peuvent favoriser l'accompagnement des victimes de violences sexuelles.

Deux projets visant à soutenir les victimes d'exploitation sexuelle ont reçu du financement en 2020-2021 dans le cadre des autres actions qui s'inscrivent dans les objectifs de la Stratégie violences sexuelles :

- Le Phare des Affranchies – « Programme AIDE » (5 999 \$). Par le projet « Programme AIDE : Accompagnement, Intervention, Directe en Exploitation » d'une durée de 21 mois, Le Phare des Affranchies souhaite mettre en place des séances hebdomadaires de groupes de soutien (groupes fermés) pour les personnes touchées par la traite de personnes, principalement à des fins d'exploitation sexuelle, dans les Laurentides, pendant 8 semaines.
- Un toit pour elles – « Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution » (15 000 \$). Le projet a permis l'embauche d'une agente de projet afin de dresser et tenir à jour le portrait des ressources d'hébergement pour les femmes victimes d'exploitation sexuelle de la grande région de Montréal, dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Dans le cadre de l'action 26 de la Stratégie violences sexuelles, le SCF soutient le déploiement d'un projet pilote dans cinq villes du Québec qui permet l'embauche de personnes-ressources dédiées à l'accompagnement des femmes dans leurs démarches de sortie de la prostitution :

- CLES – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (134 538 \$);
- La Maison de Marthe – « Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (73 923 \$);
- CALACS L'étoile du Nord – « Ouvrons les portes » (74 112 \$);
- CALAS de l'Outaouais – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (124 042 \$);
- CALACS Agression Estrie – « Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution » (18 499 \$).

Finalement, à travers l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19, le SCF a versé 1 759 500 \$ à 50 organismes d'aide aux victimes d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle.

P.51 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2020-2021 POUR AIDER LES PERSONNES PROSTITUÉES À QUITTER CE MILIEU. VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :

- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;
 - B. SERVICES DE DÉSINTOXICATION;
 - C. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;
 - D. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;
 - E. AIDE JURIDIQUE AFIN D'OBTENIR UN PARDON POUR LES CONDAMNATIONS LIÉES À LA COMMUNICATION À DES FINS DE PROSTITUTION;
 - F. AUTRES.
-

Le financement des maisons d'hébergement pour les personnes prostituées (A), les services de désintoxication pour elles (B) ainsi que les services d'aide psychologique adaptés à leurs besoins (C) relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement concernant l'aide à la formation professionnelle et à la réinsertion sociale et économique de ces femmes (D) relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution (E) relève du ministère de la Justice du Québec et du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de l'action 26 de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) soutient le déploiement, dans certaines villes du Québec, de personnes-ressources dont le mandat est d'informer et d'accompagner dans leurs démarches les personnes qui souhaitent sortir de la prostitution (F). La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), la Maison de Marthe, le CALACS L'étoile du Nord, le CALACS Agression Estrie et le CALAS de l'Outaouais ont reçu du financement pour la mise en place d'une ou deux personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution, respectivement à Montréal, à Québec, à Val-d'Or, à Sherbrooke et à Gatineau. En 2020-2021, le SCF a versé un total de 425 114 \$ à ces organismes dans le cadre de cette action.

Le SCF a aussi soutenu en 2020-2021 le projet Un toit pour elles – « Coordination de l'offre d'hébergement pour les femmes en situation de prostitution » (15 000 \$). Le projet a permis l'embauche d'une agente de projet afin de dresser et tenir à jour le portrait des ressources d'hébergement pour les femmes victimes d'exploitation sexuelle de la grande région de Montréal, dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

P. 52 INDICER LES INTENTIONS DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE CONCERNANT LA RÉALISATION D'UNE VASTE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET DES CLIENTS EN PARTICULIER AFIN DE DÉCOURAGER L'ACHAT DE SERVICES SEXUELS ET DE MONTRER LES PRÉJUDICES QUI DÉCOULENT DE LA PROSTITUTION, TEL QUE L'A RECOMMANDÉ LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON AVIS DE 2012.

En décembre 2020, une campagne gouvernementale de sensibilisation en matière d'exploitation sexuelle visant les clients et les clients potentiels de services sexuels contre rétribution, a été diffusée :

- Les capsules web (une version longue et une version courte) présentant le témoignage d'un père d'une victime d'exploitation sexuelle a été diffusée du 7 au 27 décembre 2020, notamment à l'intention d'un public ciblé d'hommes faisant des recherches pour du contenu à caractère sexuel.
- À elles deux, ces capsules ont été visionnées à plus de 586 000 reprises. Sur les réseaux sociaux, les vidéos ont généré de nombreuses réactions, dont près de 3 000 partages.

Notons que plusieurs organismes communautaires œuvrant en matière de violences sexuelles et conjugales, ainsi que des ministères et organismes gouvernementaux, ont été consultés en amont de l'élaboration de la campagne afin de connaître leur point de vue sur l'angle, le public cible et les messages à privilégier.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de la Stratégie violences sexuelles, des projets de sensibilisation et d'information sur l'exploitation sexuelle, menés par des organismes du milieu, ont reçu un soutien financier du SCF en 2020-2021 :

- La Piaule Centre-du-Québec – « Ateliers ludiques en sensibilisation sur l'exploitation sexuelle » (13 574 \$);
- La Maison de Marthe – « Informer et sensibiliser les jeunes femmes pour agir en prévention contre l'exploitation sexuelle! » (10 000 \$);
- Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) – « Ensemble contre la cyberexploitation sexuelle » (4 110 \$);
- Phare des Affranchies – « Destination : Agir sans nuire! » (programme Lueur) (14 991 \$);
- Phare des Affranchies – « Programme AIDE » (5 999 \$);
- CLES – « Espaces Veille, Innovation, Échanges (V.I.E.) » (78 229 \$).

P. 53 INDICER QUELLES MESURES SERONT DÉPLOYÉES DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE 2016-2021 CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE. INDICER LES SOMMES INVESTIES EN 2020-2021 ET PRÉVUES EN 2021-2022.

La mise en œuvre de plusieurs des actions de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie violences sexuelles) s'appuie sur des partenariats, dont certains incluent des municipalités.

Par exemple :

- ACTION 1
Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles.
- ACTION 22
Déployer une équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle dont le mandat est de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle actifs sur une base interrégionale au Québec.

Les corps policiers municipaux des villes de Montréal, Québec, Longueuil, Gatineau et Laval sont partenaires de cette équipe.

- ACTION 29
Mettre en place un programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes.
- ACTION 30
Déployer des équipes multisectorielles afin de mieux coordonner les interventions réalisées auprès des jeunes qui vivent des situations pouvant compromettre leur sécurité.

Des équipes ont déjà été mises en place dans cinq milieux, soit les projets Prévention jeunesse de Québec, Longueuil, Laval, Montréal et du Suroît.

Notons par ailleurs que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est l'un des douze ministères et organismes partenaires de la Stratégie violences sexuelles.

P. 54 INDICER SI LE SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE PRÉVOIT, EN 2021-2022, LE DÉPLOIEMENT DE MESURES CIBLANT LES AGRESSEURS POTENTIELS DANS LES INTERVENTIONS DESTINÉES AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS, ET NON SEULEMENT CELUI DE MESURES S'ADRESSANT AUX VICTIMES POTENTIELLES (RECOMMANDATION DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON MÉMOIRE SUR LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE).

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits 2021-2022.

La *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* (Stratégie égalité) a été lancée le 29 juin 2017 à la suite d'une large consultation. Elle est coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

La Stratégie égalité comporte 59 actions, regroupées sous des actions structurantes, des orientations et des actions de recherche. Le SCF est responsable de 33 actions de cette stratégie, et 24 ministères ou organismes gouvernementaux sont responsables des 26 autres actions.

Cette stratégie est appuyée par des investissements de près de 80 M\$ sur 5 ans. La Stratégie égalité s'articule autour de six grandes orientations qui abordent les thèmes suivants :

- une socialisation et une éducation égalitaires, sans stéréotypes sexuels et sans sexisme;
- l'autonomisation économique des femmes;
- un partage équitable des responsabilités familiales et un meilleur équilibre entre la vie familiale, professionnelle, étudiante, sociale et politique;
- une approche différenciée selon les sexes en santé et en bien-être;
- une société sans violence faite aux femmes;
- la parité dans les lieux décisionnels.

La Stratégie Égalité vient à terme le 31 mars 2021. Le SCF dispose des crédits nécessaires à la poursuite de près de 30 actions sous sa responsabilité dans la Stratégie Égalité en 2020-2021. Au total, une quarantaine d'actions vont se poursuivre pendant la période requise pour l'élaboration d'une nouvelle Stratégie Égalité.

P. 56 FOURNIR LA VENTILATION DE L'UTILISATION DE L'INVESTISSEMENT ADDITIONNEL DE 25 M\$ ANNONCÉ LE 14 DÉCEMBRE 2018 DANS LE CADRE DU FORUM SUR LES AGRESSIONS ET LE HARCÈLEMENT SEXUELS.
VENTILER PAR CATÉGORIE (SOUTENIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS SEXUELLES, FAVORISER LA RÉCEPTION DES DÉVOILEMENTS ET DES DÉNONCIATIONS D'AGRESSIONS SEXUELLES ET BONIFIER L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES, NOTAMMENT DANS LE CADRE DU PROCESSUS JUDICIAIRE) ET PAR ANNÉE.

En 2020-2021, le Secrétariat à la condition féminine n'avait pas de versement à réaliser en lien avec les investissements annoncés lors du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels de décembre 2018.

P. 57 INDIQUER LES ACTIONS CONCRÈTES IMPLANTÉES À LA SUITE DES TRAVAUX DES 3 COMITÉS SUIVANTS EN 2020-2021, ET CELLES PRÉVUES EN 2021-2022 :

- A. COMITÉ CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DE RAPPORTS ÉGALITAIRES EN MILIEU SCOLAIRE;
 - B. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES;
 - C. COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ.
-

A. Le Comité consultatif pour la promotion de rapports égauxitaires en milieu scolaire est coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF). Il a un rôle de conseil et de concertation. Il a pour mandat de :

- participer aux travaux entourant la sensibilisation du milieu scolaire aux stéréotypes sexuels;
- soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égauxitaires dans les milieux scolaires (préscolaire, primaire et secondaire).

Pour 2020-2021, ce comité a eu comme mandat de donner son avis sur la mise en œuvre des actions du SCF visant à lutter contre les stéréotypes sexuels et sexistes, particulièrement en ce qui a trait aux outils créés pour le milieu scolaire. Il a également constitué un lieu de concertation pour les organisations qui s'y réunissent afin de diffuser leurs propres initiatives liées aux rapports égauxitaires.

B. Le Comité interministériel pour la promotion de rapports égauxitaires est un comité permanent, coordonné par le SCF. Il a un rôle de conseil et de concertation. Il a pour mandat :

- d'assurer la coordination gouvernementale en matière de promotion de modèles et de comportements égauxitaires;
- d'assurer une cohésion dans la stratégie et dans le développement des travaux;
- de soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égauxitaires dans les lieux d'éducation.

Pour 2020-2021, ce comité a contribué à orienter la planification des interventions concernant les rapports égauxitaires prévus par le SCF dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*.

C. Le Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le SCF siège sur le comité consultatif sur l'éducation à la sexualité, coordonné par le MEES.

P. 58 INDIQUER LES SUITES DONNÉES À L'AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EN MILIEU SCOLAIRE. INDIQUER QUELLES SUITES ONT ÉTÉ DONNÉES EN 2020-2021 AUX RECOMMANDATIONS DE L'AVIS QUI TOUCHE AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. INDIQUER SI DES SOMMES ET DES ETC ONT ÉTÉ DÉDIÉS À CETTE FIN.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) a publié à l'automne 2016 l'avis *Égalité entre les sexes en milieu scolaire : des contenus aux pratiques éducatives*. À la fin de l'avis, le CSF a émis dix recommandations. L'une d'entre elles est adressée au Secrétariat à la condition féminine (SCF) :

- Élargir la perspective d'action en milieu scolaire non seulement pour promouvoir les modèles égalitaires et lutter contre les stéréotypes, mais aussi pour faire prendre conscience à l'ensemble des intervenants des inégalités structurant encore les pratiques en milieu scolaire et promouvoir la transgression de genre chez les enfants (l'initiation à des activités, pratiques, intérêts associés à l'autre sexe).

À l'instar des autres avis produits par le CSF, le SCF prend en considération l'avis du CSF dans la planification de ses interventions liées au milieu scolaire.

Par ailleurs, l'action 1.1.1 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* (Stratégie égalité) consiste à outiller notamment le personnel scolaire pour prévenir une socialisation stéréotypée et agir contre les stéréotypes sexuels et sexistes. Par exemple, le projet SansStéréotypes invite les enseignantes et enseignants à :

- diversifier les activités pour que les enfants cultivent toutes les compétences nécessaires à leur réussite scolaire;
- encourager les enfants à choisir des activités non associées typiquement à leur sexe;
- amener les enfants à faire preuve d'un esprit critique devant les stéréotypes en leur proposant une réflexion sur les activités qu'elles et ils choisissent ou sur leurs intérêts, qui peuvent refléter des stéréotypes sexuels;
- s'interroger sur leurs propres réactions devant certains stéréotypes sexuels (ex. : pourquoi penser spontanément que les filles ont plus de difficulté en mathématiques?).

En 2020-2021, une infolettre a été envoyée à près de 4 000 personnes qui interviennent auprès d'enfants et de jeunes (parents, personnel scolaire et personnel des services de garde éducatifs à l'enfance). Cette infolettre a offert des outils et des conseils pour lutter contre les stéréotypes sur la thématique de la sexualisation de l'espace public.

En février 2021, le SCF a procédé à un envoi du guide « Les livres et les jouets ont-ils un sexe? » dans toutes les écoles primaires du Québec. Cet outil permet au personnel scolaire d'analyser le matériel mis à la disposition des enfants afin de faire des choix non stéréotypés ou d'amener les enfants à développer leur esprit critique face aux stéréotypes.

Le SCF finance également plusieurs projets visant à sensibiliser le milieu scolaire à la question du sexisme et des stéréotypes sexuels.

Montants versés pour 2020-2021

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants 2020-2021 (\$)
YWCA de Québec	Kaléidoscope, livres jeunesse pour un monde égalitaire, phase 2	2017-2018	3 ans	41 518 \$
Centre Louise-Amélie	Enfant-sillage	2019-2020	2 ans	39 920 \$
C.A.P.A.S. de l'Abitibi-Ouest	Outillé pour socialiser	2019-2020	2 ans	60 329 \$
Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN)	Pas à pas : Montréal-Nord, une communauté engagée vers l'égalité	2019-2020	2 ans	119 678 \$

P. 59 INDICER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE A ÉTÉ CONSULTÉ POUR L'ÉLABORATION DU PROJET PILOTE D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ. INDICER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EST IMPLIQUÉ DANS L'ÉVALUATION DE LA MESURE DEPUIS SON INSTAURATION. INDICER LES ETC DÉDIÉS AU SUIVI.

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation (MEQ).

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) siège sur le comité consultatif sur l'éducation à la sexualité, coordonné par le MEQ. Dans la dernière année, le SCF a été consulté quant à la possibilité que les contenus obligatoires en éducation à la sexualité soient intégrés dans le nouveau programme d'Éthique et culture religieuse qui est en préparation.

P. 60 INDICHER SI LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA RÉVISION DU SALAIRE MINIMUM A EFFECTUÉ UNE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS) POUR DÉCIDER DE L'ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM. INDICHER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE A SUGGÉRÉ AUX AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE COMITÉ DE PRODUIRE UNE ADS. INDICHER ÉGALEMENT, LE CAS ÉCHÉANT, LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS POUR LA PRODUCTION DE CETTE ADS.

Le Secrétariat du travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) coordonne les travaux du Comité interministériel sur la révision des critères de détermination du salaire minimum. Le MTESS est donc responsable de produire les analyses nécessaires à la prise de décision.

Le Secrétariat à la condition féminine participe aux travaux du Comité et s'assure, lorsque pertinent, que les analyses produites présentent des données différenciées selon les sexes.

La Commission de la construction du Québec (CCQ) porte la responsabilité de la réalisation du bilan de la mise en œuvre du *Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024*.

En 2020-2021, en réponse aux impacts de la pandémie sur la situation des femmes en emploi, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a versé :

- 978 390 \$ à 13 organismes régionaux (60 300 \$ par organisme) et au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (194 490 \$) pour la mise en œuvre de projets d'un an qui visent à mettre en place une concertation à l'échelle nationale et régionale, en collaboration avec des partenariats locaux, afin de soutenir la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction. Les 13 organismes régionaux sont :
 - Accès-Travail-Femmes
 - Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
 - Centre-Étape
 - Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
 - Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (CLEF)
 - Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)
 - Connexion Emploi Ressources Femmes
 - Dimension Travail
 - Options Femmes
 - Options sans limite
 - Partance - Centre d'emploi pour femmes
 - SEMO Le Jalon
 - Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)
- 500 000 \$ à la Commission de la construction du Québec pour la mise en œuvre d'un projet d'un an visant à soutenir les entreprises pour permettre l'intensification de l'offre de climats de travail sains, inclusifs, durables et respectueux des droits dans l'industrie de la construction, particulièrement dans le contexte de la pandémie et de la relance.

Dans le cadre de l'action 2.2.1 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* qui vise à « Mettre en place des initiatives pour accroître la présence des femmes en emploi dans le secteur de la construction » :

- le SCF, la CCQ et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) ont :
 - assuré le suivi de deux projets d'une durée de deux ans, portés par les organismes Centre Étape et Intégration jeunesse du Québec, issus de l'appel de projets sous la responsabilité du MTESS en partenariat avec le SCF et la CCQ, lancé en février 2018, visant à accroître la présence des femmes en emploi dans l'industrie de la construction destiné aux organismes spécialisés en développement de l'employabilité.
 - Le volet 1 de l'appel de projets « Intervention auprès des personnes et/ou des entreprises afin de réduire les obstacles à l'intégration en emploi des femmes dans l'industrie de la construction » est sous la responsabilité du MTESS dans le cadre de la mesure Recherche et Innovation.
 - Le volet 2 de l'appel de projets « Évaluation des effets de l'intervention et l'identification des pratiques exemplaires » est sous la responsabilité de la CCQ.
 - Le volet 3 de l'appel de projets « Partage et transfert des connaissances et de l'expertise aux intervenants pertinents » est sous la responsabilité du SCF. Dans le cadre de ce volet, le SCF a versé 4 773 \$ à Intégration jeunesse du Québec et 4 786 \$ au Centre-Étape en 2020-2021.
- Le SCF a versé 10 000 \$ pour la mise en œuvre d'un projet porté par l'organisme Connexion emploi Ressources femmes. Ce projet contribue également à la mise en œuvre de l'action 2.2.2 « Mettre en place des initiatives pour accroître la présence des femmes en emploi dans les secteurs d'avenir et favoriser la mixité en emploi ».
 - Ce projet, d'une durée de un an, a débuté en 2019-2020 et vise à sensibiliser, informer et former les partenaires régionaux des OSDMOF, ainsi que les femmes susceptibles de se diriger dans les secteurs à prédominance masculine à l'importance de la mixité en emploi et de poser des gestes concrets pour y arriver.

P. 61 BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES AUPRÈS DES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION POUR L'ANNÉE 2020-2021, AINSI QUE LES ACTIONS PRÉVUES POUR 2021-2022. INDIQUER LES MONTANTS CONSACRÉS PAR LE SCF.

-
- Le SCF a versé 30 105 \$ à l'Université Laval pour la réalisation d'un projet de recherche visant à documenter les bonnes pratiques en lien avec l'intégration, le maintien et la progression de carrière des femmes dans l'industrie de la construction.

Dans le cadre de la mesure 22 « mettre en place un programme de mentorat et des activités de réseautage pour favoriser la présence des femmes dans les emplois à prédominance masculine » de la *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023*, le SCF a versé 46 000 \$ à l'organisme les Elles de la construction pour la réalisation d'un projet visant à favoriser l'intégration, le maintien et l'avancement des femmes issues de l'immigration dans le secteur de la construction. Le projet, d'une durée de un an et demi, a été annoncé en 2019-2020.

Mise en œuvre des mesures 2020-2021 du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022

- Mise en œuvre des mesures sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine (SCF) dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 (PAGDSPNI). Ces mesures concernent l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte aux violences sexuelles (agressions sexuelles et exploitation sexuelle) et la lutte à la violence conjugale et familiale.
- Les mesures inscrites au PAGDSPNI sous la responsabilité du SCF mises en œuvre en 2019-2020 sont les suivantes :
 - « Bonifier les ententes administratives pluriannuelles avec les administrations régionales et les groupes de femmes crie et inuite »;
 - « Soutenir des projets structurants visant à réduire les inégalités persistantes et préoccupantes auxquelles sont confrontées les femmes autochtones, en partenariat avec des organismes autochtones »;
 - « Soutenir financièrement des projets structurants visant à favoriser et à promouvoir des rapports égalitaires auprès des jeunes filles et des jeunes garçons des nations autochtones du Québec »;
 - « Soutenir le développement de l'entrepreneuriat des femmes autochtones »;
 - « Soutenir les activités organisées pour les femmes élues autochtones, notamment celles organisées lors du Congrès des élues autochtones du Québec »;
 - « Mener des actions sur les territoires du Plan Nord en vue d'atténuer les retombées négatives du développement nordique sur les femmes autochtones et de prévenir les violences sexuelles envers les Autochtones, particulièrement les femmes et les enfants »;
 - « Soutenir des projets structurants pour les femmes autochtones en matière de violence conjugale et familiale, en partenariat avec les organisations autochtones »;
 - « Mettre en place un comité de travail « Femmes autochtones », œuvrant en matière de violences sexuelles, d'égalité entre les femmes et les hommes et de violence conjugale et familiale en vue de prioriser des actions structurantes pour les femmes autochtones ».

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le SCF a versé plus de 402 663 \$ pour la réalisation de projets et ententes dans le cadre de la mise en œuvre du PAGDSPNI (voir annexe):

- Égalité entre les femmes et les hommes : 152 983 \$ pour la réalisation ou la poursuite de 2 projets et ententes spécifiquement consacrés aux Premières Nations et aux Inuits.
- Violences sexuelles (agressions sexuelles et exploitation sexuelle) : 64 000 \$ pour la poursuite de 1 projet.
- Violence conjugale et familiale : 185 680 \$ pour la réalisation ou la poursuite de 3 projets et ententes.

Autres actions 2020-2021 en matière de violences sexuelles (agressions et exploitation sexuelles) et de violence conjugale et familiale

- Mise en œuvre d'une démarche de travail collaborative en matière de violence conjugale et familiale coordonnée par le SCF, avec la collaboration du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Cette démarche vise à élaborer de nouvelles mesures en matière de violence conjugale et familiale spécifiquement consacrées aux Premières Nations et aux Inuits. Elle implique 10 organisations autochtones partenaires, ainsi que les différents ministères et organismes gouvernementaux concernés par la problématique. Ces mesures seront intégrées au PAGDSPNI.
- Suivi et mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec, incluant les Premières Nations et les Inuits. Une des actions de la Stratégie violences sexuelles (action 43) vise de façon plus spécifique les milieux autochtones : le SCF soutient le Centre d'expertise Marie-Vincent pour l'offre de formations en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement et de leur famille.
- Adoption du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* et planification des mesures au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec, incluant les Premières Nations et les Inuits. Dans le cadre de ce Plan, un montant de 500 000 \$ a été accordé pour permettre la mise en place d'initiatives visant à prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et à accroître la sécurité des femmes et de leurs familles, issues des Premières Nations et inuites. Ces initiatives seront déployées en 2021-2022.

-
- Octroi de plusieurs aides financières d'urgence visant à contrer les impacts de la COVID-19 sur les femmes et les filles autochtones. 28 février 2021, ce sont 498 835 \$ qui ont été versés à 19 organismes autochtones (maisons d'hébergement autochtones sur communauté non conventionnées ou en milieu urbain et Centres d'amitié autochtones) grâce à *l'Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19*.

Suivi aux commissions d'enquête autochtones en 2020-2021

- Dans le cadre des suites à donner aux commissions d'enquête autochtones au Québec, soit : la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, annonce d'une nouvelle mesure en décembre 2020 visant à « soutenir des projets de prévention et d'intervention par et pour les filles et femmes autochtones concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles » assortie d'une somme de 1,2 M\$. Sa mise en œuvre est prévue pour 2021 et ce, sur trois ans.

ORGANISME	TITRE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ 2020-2021 (28 février 2021)
Association des femmes cries de Eeyou Istchee	Entente en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Eeyou Istchee	Le projet a pour objectif de favoriser la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'amélioration des conditions de vie des femmes cries et de leurs familles dans le Nord-du-Québec. Il est réalisé dans le cadre du <i>Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022</i> .	2017-2018	4 ans	36 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Projet de recherche - Recherche et évaluation de la situation sur les relations entre les hommes et les femmes dans les communautés Atikamekw	Recherche et évaluation de la situation sur les relations entre les hommes et les femmes dans les communautés Atikamekw	2019-2020	3 ans	116 983 \$
TOTAL 2020-2021 ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :					152 983 \$
Centre d'expertise Marie-Vincent	Lanterne-Awacic. Faire la lumière sur l'éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires	Le projet a pour objectif de prévenir les agressions sexuelles par l'éducation à la sexualité et aux relations égalitaires auprès des jeunes enfants des nations autochtones. Il vise plus spécifiquement à identifier les meilleures pratiques préventives en matière d'agression sexuelle et de promotion des rapports égalitaires dans les communautés autochtones ciblées, à les implanter, puis les évaluer.	2018-2019	3 ans (initialement de 2 ans, prolongé de 1 an)	64 000 \$
TOTAL 2020-2021 VIOLENCES SEXUELLES :					64 000 \$

ORGANISME	TITRE DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	ANNÉE FINANCIÈRE DE L'ANNONCE	DURÉE DU PROJET	MONTANT VERSÉ 2020-2021 (28 février 2021)
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or	Minadjidawin (« respect » en langue algonquine)	Le projet vise à accroître la sécurité et favoriser le mieux être des femmes autochtones de Val d'Or vivant dans un contexte de violence conjugale. Il propose notamment l'implantation d'un service d'urgence de « famille-répit », ainsi que des activités de sensibilisation, d'expression et de partage pour les victimes et les personnes ayant des comportements violents.	2018-2019	3 ans	105 680 \$
Association des femmes cries de Eeyou Istchee	Fostering respect within our home, community and nation	Le projet vise à mener des activités de sensibilisation à la violence conjugale et familiale auprès de la nation crie de Eeyou Istchee. Il propose notamment le déploiement d'une campagne de sensibilisation, la tenue d'un symposium sur la violence familiale et la réalisation d'une tournée de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires par les aînées cries.	2018-2019	3 ans	40 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil de bande de Mashteuiatsh)	Ninatututheu (« J'entends »)	Le projet vise à développer et bonifier un volet de prévention à la violence familiale au sein de la communauté innue de Mashteuiatsh (Saguenay-Lac-Saint-Jean). Il propose à cette fin la création d'un poste de coordination communautaire en matière de prévention de la violence familiale, ainsi que l'élaboration d'une trousse d'outils culturellement pertinents visant à sensibiliser les femmes et leurs familles aux stéréotypes sexuels et sexistes, et les informant de leurs droits.	2018-2019	3 ans (initialement de 2 ans, prolongé de 1 an)	40 000 \$
TOTAL 2020-2021 VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE :					185 680 \$
TOTAL 2020-2021 PREMIÈRES NATIONS ET INUITS :					402 663 \$

Accord Canada-Québec pour les refuges pour femmes et les organismes d'aide aux victimes de violences sexuelles et de violence conjugale au Québec pour répondre à la pandémie COVID-19		
Organismes	Aide financière ponctuelle annoncée en 2020-2021 et se terminant le :	MONTANT VERSÉ en 2020-2021 (28 février 2021)
Maison communautaire Missinak	30-sept-21	33 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	30-sept-21	33 000 \$
Centre femmes Initsiak	30-sept-21	33 000 \$
Centre pour femmes Tungasuvvik	30-sept-21	33 000 \$
Robin's Nest	30-sept-21	68 000 \$
Piipiichauu Uchistun	30-sept-21	68 000 \$
Mianirsivik Family House	30-sept-21	60 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val d'Or	30-sept-21	50 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	30-sept-21	13 200 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	30-sept-21	10 735 \$
Centre d'amitié autochtone de Senneterre	30-sept-21	7 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	30-sept-21	10 000 \$
Centre d'amitié autochtone du Lac-St-Jean	30-sept-21	8 500 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	30-sept-21	10 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	30-sept-21	28 900 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	30-sept-21	5 000 \$
Centre multiservice MAMUK	30-sept-21	10 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	30-sept-21	12 000 \$
Montréal Autochtone	30-sept-21	5 000 \$
TOTAL		498 835 \$

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) prend acte des réalités des femmes immigrantes et racisées. Par conséquent, le SCF travaille, en collaboration avec divers ministères et organismes, à l'élaboration de mesures reliées à ce groupe dans les différentes interventions gouvernementales sous sa responsabilité.

En 2020-2021, le SCF a versé 1 156 315 \$ pour des projets visant les femmes immigrantes et racisées notamment :

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021

Plusieurs actions de la Stratégie Égalité visent des femmes pouvant vivre des discriminations croisées, comme les femmes immigrantes, ont été réalisées ou ont vu leur réalisation se poursuivre en 2020-2021 par le SCF :

- action 1.2.2 : Rendre accessible l'information sur l'égalité entre les femmes et les hommes aux personnes nouvellement arrivées au Québec (responsable : SCF; collaborateur : MIFI);

Le contenu du guide *À parts égales, à part entière* a été actualisé en plus de renouveler son format pour le rendre plus accessible sur le site internet du SCF. La nouvelle édition regroupe un total de six fiches thématiques et est disponible depuis mars 2020. Une capsule vidéo visant à promouvoir la nouvelle édition du guide est en cours de production et sera diffusée au printemps. La distribution des affiches et des signets auprès des organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes est d'ailleurs prévue pour l'automne prochain.

- action 2.3.3 : Soutenir des activités visant à informer ou à sensibiliser les femmes immigrantes au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes dans un contexte d'intégration socio-professionnelle; (porteur : SCF; collaborateur : CNESST, Famille, MEES, MEI, MTESS, SAJ)

En collaboration avec la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le SCF a lancé un appel de projets en matière d'équité salariale visant à sensibiliser les travailleuses non syndiquées et les travailleuses immigrantes à l'égard de leurs droits et recours. Huit projets d'un an ont été soutenus dans diverses régions du Québec. Le SCF a versé 51 873 \$ en 2020-2021 pour la mise en œuvre de ces projets. Ces projets contribuent également à la mise en œuvre de l'action 2.3.4 de la Stratégie Égalité.

- Dans le cadre de l'orientation 5 « Ensemble pour une société sans violence faite aux femmes », le SCF soutient le projet suivant :

Soutenir l'intervention auprès des filles et des femmes affectées par les mutilations génitales féminines/excision (MGF/E) au Québec: des outils à l'intention des communautés, des professionnels et des organisations réalisés par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

L'action structurante 6, qui consiste à soutenir des projets concrets d'envergure locale, régionale et nationale portant sur les grandes orientations de la Stratégie Égalité, privilégiant le développement de partenariats diversifiés, appelle à tenir compte de la dimension intersectionnelle (discriminations croisées) dans le choix des projets. Dans le cadre de l'appel de projets 2019-2020 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, les projets suivants visaient spécifiquement les femmes immigrantes.

Par exemple:

- « **Parlons égalité avec les filles immigrantes** », YWCA, Québec
Le SCF a versé un montant de 55 860 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **La culture égalitaire femmes/hommes dans un contexte québécois, Fédération des communautés culturelles de l'Estrie**
Le SCF a versé un montant de 79 454 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **Les Trois Sœurs unies pour l'égalité, Centre de santé des femmes de la Mauricie**
Le SCF a versé un montant de 41 245 \$ en 2020-2021 pour ce projet.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

Les actions de la Stratégie violences sexuelles, coordonnées par le SCF, prennent en considération le fait que les femmes et les enfants demeurent les principales victimes des violences sexuelles et que certains groupes de la population vivent des réalités qui les rendent plus vulnérables à ces violences.

Plusieurs actions tiennent compte des réalités différentes pour les personnes vivant avec certains facteurs de vulnérabilité, dont les personnes réfugiées, immigrantes ou issues des minorités ethnoculturelles, dont l'action 37 qui vise à examiner les problématiques et les besoins des victimes d'agression sexuelle issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles en ce qui concerne les services d'interprétariat auxquels elles ont recours, et à identifier des solutions pouvant résoudre ces problématiques. Un projet est financé dans le cadre de cette action :

- **Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, National**
Le SCF a versé un montant de 40 000 \$ en 2020-2021 pour ce projet.

Un projet ciblant les femmes immigrantes est également financé dans le cadre d'un appel de projets de sensibilisation en matière de violences sexuelles :

- **Abordons ensemble les types d'agressions sexuelles et également celles dont on parle peu; Fédération des communautés culturelles de l'Estrie**
Le SCF a versé un montant de 9 280 \$ en 2020-2021 pour ce projet.

Plan d'action en matière de violence conjugale 2018-2023

Quatrième plan d'action en violence conjugale, le Plan propose 56 actions nouvelles ou bonifiées en réponse aux réalités actuelles, mais aussi aux enjeux persistants liés à la violence conjugale. Une des mesures portées par le SCF tient plus particulièrement compte des réalités des personnes doublement discriminées :

- action 2 : Développer, adapter ou rediffuser des outils de sensibilisation et d'information de manière à mieux joindre des groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité par rapport à la violence conjugale ainsi que les enfants exposés à cette violence; (porteur : SCF; collaborateur : Famille, MIFI, MJQ y compris le BLCH, MSSS y compris le SA, OPHQ, SAJ)

Le SCF a ainsi soutenu le projet **Traduction du feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (9 langues) et des outils de sensibilisation « SOS-INFO » (1 langue); SOS violence conjugale, National**. Le SCF a versé un montant de 2 092 \$ en 2020-2021 pour ce projet.

Différents projets ciblant les femmes immigrantes ou racisées sont financés dans le cadre de divers appels de projets en matière de violence conjugale :

- **Sensibiliser les intervenants de 1re ligne : mythes et réalités juridiques de la violence conjugale; Éducaloi, National**
Le SCF a versé un montant de 9 513 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **Et si je te disais que c'est de la violence ?; SOS Violence conjugale, National**
Le SCF a versé un montant de 55 110 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **Violence conjugale : agir dans le concret! ; Femmes du monde à Côte-des-Neiges, Montréal**
Le SCF a versé un montant de 1 049 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **Sensibilisation des élèves immigrants à la violence conjugale; Centre Louis-Jolliet du Centre de services scolaire de la Capitale, Capitale-Nationale**
Le SCF a versé un montant de 71 468 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **Violence conjugale: une solution partagée; Femmes du monde à Côte-des-Neiges, Montréal**
Le SCF a versé un montant de 52 786 \$ en 2020-2021 pour ce projet.
- **Mieux connaître pour mieux agir sur les violences conjugales; Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles, Montréal**
Le SCF a versé un montant de 50 910 \$ en 2020-2021 pour ce projet.

Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion

Le SCF participe au comité de suivi interministériel mis en place dans le cadre de la *Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion*, et de sa stratégie d'action 2016-2021 sous la coordination du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

La *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* prévoit, dans le cadre de l'action 1.1.2, promouvoir une image corporelle saine et diversifiée.

En cohérence avec les principes de la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée (CHIC), des activités sont mises en œuvre, dans le cadre de projets financés par le Secrétariat à la condition féminine, afin de sensibiliser la population à l'enjeu de la représentation idéalisée du corps des femmes et des hommes ayant comme conséquence une préoccupation excessive à l'égard du poids et de l'apparence physique, notamment.

Le microsite de la CHIC n'existe plus, mais afin de poursuivre les efforts de sensibilisation à cette problématique, l'action 1.1.2 de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, intitulée « Élaborer et mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la promotion d'une image corporelle saine et diversifiée en étroite collaboration avec l'industrie de l'image et les partenaires gouvernementaux », contribue à promouvoir une image corporelle saine et diversifiée.

Montants versés pour 2020-2021

En cohérence avec les principes de la CHIC, les projets ci-dessous visent à sensibiliser la population à l'enjeu de la représentation idéalisée du corps des femmes et des hommes ayant comme conséquence une préoccupation excessive à l'égard du poids et de l'apparence physique, notamment.

Montants versés en 2020-2021

Organisme	Titre	Année de l'annonce	Durée	Montants 2020-2021 (\$)
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Image de la femme: réalités et perceptions en dialogue	2019-2020	2 ans	57 768 \$
Bien avec mon corps	Déconstruire la pression reliée à l'apparence physique chez les jeunes; une fausse croyance à la fois	2019-2020	2 ans	54 354 \$
Grands Frères Grandes Sœurs de la Porte du Nord	Partenaires unis pour une socialisation et une éducation égalitaires	2017-2018	3 ans	28 458 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Favoriser une image corporelle positive afin de lutter contre les stéréotypes sexuels	2017-2018	3 ans	30 000 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Pour des pratiques éducatives égalitaires qui favorisent une image corporelle positive à la petite enfance	2018-2019	2 ans	20 000 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Promouvoir une représentation saine et diversifiée du corps auprès de l'industrie de l'image et des Québécois.es	2018-2019	2 ans	20 000 \$

P.65 PRÉCISER SI UN BILAN DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES MENÉES AUPRÈS DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES EN 2020-2021 EN MATIÈRE D'AGRESSIONS ET D'EXPLOITATION SEXUELLE A ÉTÉ PRODUIT PAR LE SCF.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas mené de consultation particulière en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle auprès des organisations autochtones en 2020-2021.

Les 16 organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF) liés au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) sont des ressources externes du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) – Emploi-Québec et obtiennent un financement par le biais des ententes de services avec le MTESS (plus de 7 M\$ par année au total depuis 3 ans).

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) n'offre pas de programme permettant de soutenir la mission de base des organismes.

Le SCF a eu plusieurs échanges avec les OSDMOF liés au CIAFT en 2020-2021 pour discuter du financement des OSDMOF et des collaborations possibles dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* et du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*

En 2020-2021, le SCF a versé :

- 783 900 \$ à 13 organismes (60 300 \$ par organisme) pour la mise en œuvre de projets d'un an dans le contexte de la pandémie de COVID-19 qui visent à mettre en place une concertation à l'échelle nationale et régionale, en collaboration avec des partenariats locaux, afin de soutenir la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction. Les 13 organismes sont :
 - Accès-Travail-Femmes
 - Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
 - Centre-Étape
 - Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
 - Centre Lanaudière d'emploi pour femmes (CLEF)
 - Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE)
 - Connexion Emploi Ressources Femmes
 - Dimension Travail
 - Options Femmes
 - Options sans limite
 - Partance - Centre d'emploi pour femmes
 - SEMO Le Jalon
 - Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)
- 70 000 \$ à l'organisme Accès-Travail-Femmes pour la réalisation des projets « Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers d'avenir » et « Mobilisons les entreprises ». Ces projets visent respectivement à favoriser l'intégration des femmes dans les secteurs d'avenir et à mobiliser les entreprises autour de l'accueil et du soutien des femmes en emploi dans les secteurs à prédominance masculine. Ces projets ont été annoncés en 2018-2019 et sont d'une durée de deux ans.
- 30 000 \$ à l'organisme Options sans limite pour la réalisation du projet « Option'elles » qui vise à soutenir les femmes dans leur démarche d'intégration et de maintien en emploi dans des secteurs d'emploi ciblés où elles sont sous-représentées. Ce projet a été annoncé en 2018-2019 et est d'une durée de deux ans.
- 150 000 \$ à l'organisme SEMO Le Jalon pour la réalisation des projets « Autonomisation économique des femmes immigrantes » et « Femmes de tous les horizons : autonomisation économique des femmes immigrantes – phase 2 ». Ces projets visent à outiller les femmes immigrantes en leur apportant une information pertinente au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec dans le contexte de leur démarche d'intégration socio-professionnelle. Le premier projet a été annoncé en 2018-2019 et est d'une durée de deux ans. Il a pris fin au 1^{er} mars 2021. Le second projet a été annoncé en 2020-2021 et s'échelonne sur une année.
- 4 786 \$ au Centre-Étape pour la mise en œuvre du volet 3 « Partage et transfert des connaissances et de l'expertise aux intervenants pertinents » d'un projet visant à accroître la présence des femmes en emploi dans l'industrie de la construction destiné aux organismes spécialisés en développement de l'employabilité.
 - Le volet 1 « Intervention auprès des personnes et/ou des entreprises afin de réduire les obstacles à l'intégration en emploi des femmes dans l'industrie de la construction » de ce projet est sous la responsabilité du MTESS dans le cadre de la mesure Recherche et Innovation et le volet 2 « Évaluation des effets de l'intervention et l'identification des pratiques exemplaires » est sous la responsabilité de la CCQ. Ce projet a pris fin le 15 mars 2021.

P.66 FOURNIR LES SOMMES ALLOUÉES EN 2020-2021 ET CELLES PRÉVUES EN 2021-2022 POUR LE SOUTIEN À LA MISSION DES 16 GROUPES SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE D'EMPLOYABILITÉ FÉMININE. VENTILER PAR ORGANISME. INDICER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES AVEC LES GROUPES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, EN 2020-2021.

-
- 7 000 \$ à l'organisme CIME ainsi que 7 000 \$ à l'organisme Partance, centre d'emploi pour femmes inc., pour la mise en œuvre de projets visant à informer les femmes natives ou issues de l'immigration non syndiquées au sujet de leurs droits et recours en matière d'équité salariale. Ces projets d'un an ont été soutenus dans le cadre de l'appel de projets spécifique en matière d'équité salariale, lancé par le SCF à l'automne 2019.
 - 10 000 \$ pour la mise en œuvre d'un projet d'une durée d'un an, qui a débuté en 2019-2020 et qui vise à sensibiliser, informer et former les partenaires régionaux des OSDMOF, ainsi que les femmes susceptibles de se diriger dans les secteurs à prédominance masculine à l'importance de la mixité en emploi et de poser des gestes concrets pour y arriver.

Dépenses engagées :

- Aucune nouvelle dépense engagée en 2020-2021 étant donné que la Table a complété son mandat.

Effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération :

- Aucun effectif étant donné que la Table a complété son mandat.

La Table des partenaires influents a été créée par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine le 9 janvier 2012. Le mandat de la Table consistait à proposer des moyens pour augmenter le nombre de femmes dans la haute direction et les conseils d'administration des sociétés cotées, ainsi qu'à promouvoir l'objectif fixé et à susciter l'adhésion à celui-ci. En 2013, la Table a émis ses recommandations dans la *Stratégie d'action de la Table des partenaires influents pour accélérer la progression des femmes dans la gouvernance des sociétés cotées*.

P. 68 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « INITIATIVE DE PARTENARIAT – ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » (INCLUANT LES ENTENTES ADMINISTRATIVES EN ÉGALITÉ) DU SCF EN 2020-2021. POUR CHACUN, INDIQUER, PAR RÉGION :

A. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES ET RETENUES ET LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE;

B. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES NON RETENUES, LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE ET LES MOTIFS DE REJET;

C. LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES SOMMES OCTROYÉES.

Le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat n'existe plus et a été remplacé par le Programme de soutien financier en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Veillez vous référer à la réponse de la question 70 des renseignements particuliers.

P. 69 APPEL DE PROJETS NATIONAUX, LOCAUX ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES LANCÉ EN 2020-2021 PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « INITIATIVE DE PARTENARIAT – ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » : FOURNIR LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS. VENTILER PAR PROJET DÉPOSÉ EN FOURNISSANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISATION AYANT DÉPOSÉ UN PROJET;
- B. LA NATURE DE L'ORGANISATION, PAR EXEMPLE : MRC, MUNICIPALITÉS, ORGANISATIONS PARAPUBLIQUES DES DOMAINES DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX OU DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL / ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF, MILIEUX AUTOCHTONES;
- C. SI OUI OU NON LE PROJET A ÉTÉ DÉPOSÉ EN FORMAT « PARTENARIAT »;
- D. LE MONTANT SOUMISSIONNÉ POUR LE PROJET;
- E. LE RÉSUMÉ DU PROJET PROPOSÉ;
- F. LE CAS ÉCHÉANT, LES ÉTAPES D'ANALYSE FRANCHIES POUR LE PROJET;
- G. LE CAS ÉCHÉANT, LES MOTIFS SOMMAIRES DE REJET POUR LE PROJET.

FOURNIR LA LISTE DES PROJETS N'AYANT PAS ÉTÉ RETENUS DANS LE CADRE DE CES APPELS DE PROJETS.

Aucun appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes n'a été lancé en 2020-2021 par le Secrétariat à la condition féminine.

P. 70 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À DES INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DU SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2020-2021. POUR CHACUN, INDIQUER, PAR RÉGION :

A. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES ET RETENUES ET LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE;

B. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES NON RETENUES, LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE ET LES MOTIFS DE REJET;

C. LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES SOMMES OCTROYÉES.

Les informations relatives aux projets financés sont fournies en annexe du présent document.

Organisme	Titre du projet	Année annonce	Durée	Région	Montant versé en 2020-2021
Regroupement Acti-Familles	Parents égaux	2017-2018	3 ans	01-Bas-Saint-Laurent	24 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent : Terre d'égalité	2017-2018	3 ans	01-Bas-Saint-Laurent	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	01-Bas-Saint-Laurent	30 000 \$
PUAKUTEU, Comité de femmes de Mashteuiatsh	Place aux femmes linuatsh 2020-2022	2019-2020	2 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	119 700 \$
Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean	Pour une région sans stéréotypes	2017-2018	3 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 202 \$
Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean	Femmes et pouvoir +: Au cœur des décisions	2019-2020	2 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	99 025 \$
Récif 02 - Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 000 \$
Accès Transports viables - regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain	Campagne de sensibilisation sur les besoins des femmes en matière de mobilité	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	71 027 \$
Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉtUL)	Améliorer la conciliation famille-études : à pas de bébé, à pas de géant	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	19 975 \$
Carrefour jeunesse-Emploi de Portneuf	Équité et diversité	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	42 028 \$
Centre des femmes de la Basse-Ville	Femmes marginalisées et employabilité	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	78 777 \$
Centre étape	Il construit, elle construit, nous construisons l'avenir ensemble !	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	4 786 \$
Maison des jeunes La Baraque des Éboulements	Égal-IT: les MDJ en action pour des relations égalitaires!	2019-2020	1 an	03-Capitale-Nationale	4 122 \$
Mères et monde – centre résidentiel et communautaire par et pour jeunes mères	Un papa dans l'équation travail-études-famille !	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	20 000 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale	Entreprises nouveau genre	2017-2018	3 ans	03-Capitale-Nationale	30 000 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	03-Capitale-Nationale	30 000 \$
Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)	Déconstruire les clichés	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	19 002 \$
Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale	Ensemble, avec nos différences	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	20 000 \$
YWCA Québec	Leaders et décisionnelles 2018	2018-2019	2 ans	03-Capitale-Nationale	20 000 \$
YWCA Québec	Parlons égalité avec les filles immigrantes	2019-2020	2 ans	03-Capitale-Nationale	55 860 \$
Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es inc.	L'équité salariale, j'y vois!	2019-2020	1 an	04-Mauricie	2 873 \$
Centre de santé des femmes de la Mauricie	Les TRois Sœurs unies pour l'égalité	2019-2020	2 ans	04-Mauricie	41 245 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	04-Mauricie	30 000 \$
Action interculturelles de développement et d'éducation (AIDE)	Équité salariale : 100 % égaux !	2019-2020	1 an	05-Estrie	7 000 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE)	Pour en finir avec le plafond de béton	2019-2020	2 ans	05-Estrie	55 870 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	L'équité salariale : Une loi, un droit !	2019-2020	1 an	05-Estrie	7 000 \$
ConcertAction Femmes Estrie	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	05-Estrie	30 000 \$
Concertation femmes Estrie (entente régionale Estrie)	Entente régionale en égalité	2019-2020	2 ans	05-Estrie	80 000 \$
Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie (FCCE)	La culture égalitaire femmes\ hommes dans un contexte Québécois	2019-2020	2 ans	05-Estrie	79 454 \$
Autour du bébé	Porter l'Égalité	2018-2019	2 ans	06-Montréal	15 565 \$
Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI)	À parts égales	2017-2018	3 ans	06-Montréal	28 390 \$
Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)	Coparentalité un jour, coparentalité toujours	2017-2018	3 ans	06-Montréal	16 924 \$
CooPÈRE Rosemont	Équitage : de l'équilibre et du partage des responsabilités familiales (Pour une parentalité partagée)	2017-2018	3 ans	06-Montréal	21 140 \$
Fonds Ville-Marie	Inspirez la relève, un stage à la fois	2019-2020	2 ans	06-Montréal	109 060 \$
Intégration Jeunesse	Construisons ensemble	2018-2019	2 ans	06-Montréal	4 773 \$
L'Anonyme U.I.M.	Se connecter à l'égalité	2019-2020	2 ans	06-Montréal	91 525 \$

L'Hirondelle	Autonomisation des femmes immigrantes - Par et pour	2017-2018	3 ans	06-Montréal	30 000 \$
Mères avec pouvoir Montréal	Au cœur - Implantation d'un relais-père	2017-2018	3 ans	06-Montréal	27 200 \$
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)	Adaptation des pratiques aux réalités paternelles de nouveaux secteurs de la communauté	2017-2018	2 ans	06-Montréal	10 000 \$
Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN)	Pas à pas : Montréal-Nord, une communauté engagée vers l'égalité	2019-2020	2 ans	06-Montréal	119 678 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Communauté de pratique : santé des femmes, pauvreté et discrimination	2018-2019	2 ans	06-Montréal	15 521 \$
Table des groupes de femmes de Montréal	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	06-Montréal	30 000 \$
Y des femmes de Montréal (YWCA)	La diversification des choix de carrière dès le primaire	2017-2018	3 ans	06-Montréal	30 000 \$
Y des femmes de Montréal (YWCA) (Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal)	Projet d'accompagnement des milieux scolaires pour la diversification des choix de carrières	2018-2019	2 ans	06-Montréal	20 000 \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	07-Outaouais	30 000 \$
L'Antre-Hulloises Inc.	Les Cyberbranchés sur l'égalité	2017-2018	3 ans	07-Outaouais	30 000 \$
L'Antre-Hulloises Inc.	Parcours vers l'autonomie des femmes en Outaouais	2019-2020	2 ans	07-Outaouais	111 656 \$
Soupe populaire de Hull Inc.	Accompagnement des femmes vers l'égalité	2017-2018	3 ans	07-Outaouais	25 829 \$
C.A.P.A.S. de l'Abitibi-Ouest	Outils pour socialiser	2019-2020	2 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	60 329 \$
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Réseau de femmes élues en Abitibi-Témiscamingue	2017-2018	3 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	22 246 \$
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	30 000 \$
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	Image de la femme : réalités et perceptions en dialogue	2019-2020	2 ans	08-Abitibi-Témiscamingue	57 768 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	09-Côte-Nord	30 000 \$
6 MRC de la Côte-Nord	Entente régionale en égalité	2020-2021	1 an	09-Côte-Nord	200 000 \$
Administration régionale Baie-James (Entente de partenariat régional - Nord-du-Québec)	Entente régionale en égalité	2017-2018	3 ans	10-Nord-du-Québec	17 200 \$
Comité condition féminine Baie-James	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	10-Nord-du-Québec	30 000 \$
Le Centre Louise-Amélie	Enfant-sillage	2019-2020	2 ans	11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	39 920 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Des pistes d'intervention pour persévérer dans l'égalité	2017-2018	3 ans	11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Des pistes d'intervention pour persévérer dans l'égalité au secondaire, dans les communautés anglophones et autochtones	2018-2019	2 ans	11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 000 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	12-Chaudière-Appalaches	30 000 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Ensemble vers la parité et l'égalité en Chaudière-Appalaches	2019-2020	2 ans	12-Chaudière-Appalaches	48 515 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Entente régionale en égalité	2019-2020	2 ans	12-Chaudière-Appalaches	80 000 \$
Bureau de consultation jeunesse	Pour une démarche identitaire sans sexisme	2019-2020	2 ans	13-Laval	95 760 \$
Collège Montmorency	Femmes inspirantes	2019-2020	2 ans	13-Laval	10 000 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	13-Laval	30 000 \$
Ville de Laval	Entente régionale en égalité	2018-2019	3 ans	13-Laval	90 000 \$
CALACS Coup de Cœur	Ensemble vers l'Égalité - Equality; Igualdad; Uguaglianza; Kesaksamaan; Fitoviana; Rovnost; PiBHiCTb; Musawa, Pingdeng; Jednakost; Gelykheid...	2017-2018	3 ans	14-Lanaudière	20 000 \$
Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière	Femmes en action	2019-2020	2 ans	14-Lanaudière	98 018 \$
Réseau des Femmes Élues de Lanaudière	Histoires d'Élues	2018-2019	2 ans	14-Lanaudière	12 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	14-Lanaudière	30 000 \$
Centre d'intégration en emploi Laurentides	La conciliation travail-famille, c'est l'affaire de tous!	2019-2020	2 ans	15-Laurentides	87 076 \$
Chambre de commerce et d'industrie MRC Deux-Montagnes	Soyez Fièr Entrepreneur	2017-2018	3 ans	15-Laurentides	29 574 \$

Fonds communautaire d'accès au micro-crédit	Programme de mentorat de groupe au féminin des Basses-Laurentides	2019-2020	2 ans	15-Laurentides	9 129 \$
Grands Frères Grandes Sœurs de la Porte du Nord	Partenaires unis pour une socialisation et une éducation égalitaires	2017-2018	3 ans	15-Laurentides	28 458 \$
Réseau des femmes des Laurentides	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	15-Laurentides	30 000 \$
Réseau des femmes des Laurentides	Entente régionale en égalité	2019-2020	2 ans	15-Laurentides	80 000 \$
Centre des femmes de Longueuil	Diversité au féminin : réduire les marges, ensemble vers l'égalité!	2017-2018	3 ans	16-Montérégie	22 540 \$
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud	Femmes égalité en affaires	2017-2018	3 ans	16-Montérégie	25 872 \$
L'Oriéthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'œuvre	À ton rythme!	2019-2020	2 ans	16-Montérégie	127 680 \$
Maison des jeunes de Varennes	Alter Égaux	2019-2020	2 ans	16-Montérégie	20 629 \$
Table Jeunesse Samuel-de-Champlain/Maison de Jeunes !Escalier en Mon Temps	Pareil, pas pareil ? : Une éducation aux relations égalitaires et respectueuses	2019-2020	1 an	16-Montérégie	5 853 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	Conciliation Emploi-Famille... Plus (CEF+)	2017-2018	3 ans	16-Montérégie	23 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	16-Montérégie	30 000 \$
Partance centre d'emploi pour femmes	L'équité salariale, ça nous concerne toutes!	2019-2020	1 an	17-Centre-du-Québec	7 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (entente régionale Centre-du-Québec)	Entente régionale en égalité	2019-2020	2 ans	17-Centre-du-Québec	80 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ)	Moins de sexisme plus d'égalité	2018-2019	2 ans	17-Centre-du-Québec	20 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	17-Centre-du-Québec	30 000 \$
Accès Travail des Femmes	Ensemble pour augmenter la présence des femmes dans les métiers d'avenir	2018-2019	2 ans	National	60 000 \$
Accès Travail des Femmes	Mobilisons les entreprises	2018-2019	2 ans	National	10 000 \$
Agricultrices du Québec	Agricultrices et instances syndicales agricoles	2017-2018	3 ans	National	30 000 \$
Agricultrices du Québec	En route vers la mixité	2019-2020	2 ans	National	159 600 \$
Association des Femmes en finances du Québec	AFFQ : Accompagner, retenir et propulser vers la parité	2019-2020	2 ans	National	22 200 \$
Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas)	Le travail invisible, ça compte!	2019-2020	3 ans	National	159 600 \$
Bien Avec Mon Corps	Déconstruire la pression reliée à l'apparence physique chez les jeunes; une fausse croyance à la fois	2019-2020	2 ans	National	54 354 \$
Cendre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI)	Équité salariale face à l'intersectionnalité : Parcours de travailleuses immigrantes et non syndiquées	2019-2020	1 an	National	7 000 \$
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et de la condition féminine	Alphabétiser sans sexisme : des outils didactiques et de lecture pour une socialisation et une éducation égalitaires	2019-2020	2 ans	National	86 343 \$
Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTTI)	Équité salariale en milieu de travail précaire : éducation populaire auprès de travailleuses d'agences de placement	2019-2020	1 an	National	7 000 \$
Centre Saint-Pierre	La conciliation travail-famille-vie personnelle, un levier pour assurer équitablement la relève dans le milieu communautaire	2017-2018	3 ans	National	28 091 \$
Centre Sino-Québec de la rive-sud	Campagne de sensibilisation à l'équité salariale des travailleuses immigrantes d'origine asiatique	2019-2020	1 an	National	7 000 \$
Clinique Juridique Juripop	#StopLeCybersexisme	2019-2020	2 ans	National	132 894 \$
Commission de Surf des Neiges du Québec	La série ELLEBOARD	2019-2020	2 ans	National	15 960 \$
Compétences Québec	Pionnières de la compétence	2019-2020	2 ans	National	9 023 \$
Connexion Emploi Ressources Femmes	Bâtissons l'avenir avec elles Phase 2	2019-2020	1 an	National	10 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)	Service d'accompagnement en équité salariale pour les travailleuses non syndiquées	2018-2019	2 ans	National	19 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)	L'équité salariale : un droit fondamental	2019-2020	1 an	National	7 000 \$
Conseil québécois du loisir	Femmes et filles en loisir : Égalité en jeu	2019-2020	2 ans	National	79 800 \$
Égale Action	Pour l'avancement du leadership féminin en sport!	2017-2018	3 ans	National	30 000 \$
Égale action	Conversation 2020 – Femmes et sports	2019-2020	1 an	National	24 920 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Promouvoir une représentation saine et diversifiée du corps auprès de l'industrie de l'image et des Québécois.es	2018-2019	2 ans	National	20 000 \$
GFPD - Club politique	Club politique féminin, phase 2	2018-2019	1 an	National	17 281 \$
GFPD - Formations	Opération élections municipales 2021	2019-2020	2 ans	National	21 119 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Favoriser une image corporelle positive afin de lutter contre les stéréotypes sexuels	2017-2018	3 ans	National	30 000 \$

Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Pour des pratiques éducatives égalitaires qui favorisent une image corporelle positive à la petite enfance	2018-2019	2 ans	National	20 000 \$
Institut F	En famille pour une éducation non sexiste (FENS)	2019-2020	2 ans	National	57 133 \$
Institut national de la recherche scientifique (INRS)	Partage équitable des responsabilités familiales : sensibiliser et outiller les (futurs) parents, les pouvoirs publics et les employeurs	2019-2020	2 ans	National	53 075 \$
Le Jalon	L'autonomisation économique des femmes immigrantes	2018-2019	2 ans	National	50 000 \$
Les Elles de la construction	Intégration, maintien et avancement de femmes professionnelles issues de l'immigration au sein d'un milieu traditionnellement masculin, la construction	2019-2020	2 ans	National	46 000 \$
Options sans limite	Option'Elle	2018-2019	2 ans	National	30 000 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	Ambassadrices de la profession du génie	2018-2019	2 ans	National	20 000 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	Les midis du génie	2019-2020	2 ans	National	159 600 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	Programme de mentorat pour les filles en génie (PMFG)	2018-2019	2 ans	National	20 000 \$
OSEntreprendre	L'aventure entrepreneuriale de femmes inspirantes	2018-2019	2 ans	National	16 000 \$
Oxfam-Québec	Jeunes pour la parité!	2017-2018	3 ans	National	30 000 \$
Oxfam-Québec	Jeunes en action contre les stéréotypes sexistes et racistes	2019-2020	2 ans	National	159 600 \$
Regroupement Naissance-Renaissance	Ensemble pour l'égalité et le respect en santé reproductive : outils d'informations sur les violences obstétricales et gynécologiques	2019-2020	2 ans	National	59 690 \$
Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ)	Virtu'ELLES - Formations pour entrepreneures	2019-2020	2 ans	National	158 536 \$
Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ)	Formations femmes entrepreneures concernant les appels d'offres publics	2019-2020	1 an	National	10 000 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	Poursuite et bonification du soutien financier consacré aux tables de concertation régionales de groupes de femmes	2017-2018	4 ans	National	30 000 \$
Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	Femmes et environnement	2019-2020	2 ans	National	30 000 \$
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	La Vie en ROUGE	2019-2020	2 ans	National	127 680 \$
Sexplique	Parents égaux	2017-2018	3 ans	National	30 000 \$
Université de Montréal - Parité sciences	La parité en science par effet papillon	2019-2020	1 an	National	20 000 \$
Université de Sherbrooke	Projet FORCE (Former, Outiller, Réseauter, Cincientiser, Exposer à des modèles)	2019-2020	2 ans	National	29 092 \$
Y des femmes de Montréal (YWCA)	Notre pouvoir c'est d'agir contre la publicité sexiste	2019-2020	2 ans	National	18 233 \$
YWCA Québec	Kaléidoscope	2017-2018	3 ans	National	41 518 \$
Association pour la Santé Publique du Québec	Impact de la COVID-19 sur la santé physique et mentale, ainsi que la qualité de vie des femmes québécoises	2020-2021	1 an	National	25 000 \$

La réforme du droit de la famille est sous la responsabilité du ministère de la Justice (MJQ). Le Secrétariat à la condition féminine suit de près les travaux du MJQ concernant notamment le statut légal des conjoints de fait. Le Secrétariat à la condition féminine accompagne le MJQ pour la prise en compte d'enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans les travaux de réforme du droit de la famille.

Les travaux entourant la réforme du droit de la famille (incluant le volet de la gestation pour autrui) sont sous la responsabilité du ministère de la Justice (MJQ). Le Secrétariat à la condition féminine suit les travaux et accompagne le MJQ dans la prise en compte d'enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Deux actions du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* sont sous la responsabilité du Secrétariat à la condition féminine.

Ce plan d'action a été lancé en décembre 2020. Aucun bilan n'est encore disponible.

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique

P. 85 COPIE DE L'AIDE-MÉMOIRE À L'INTENTION DES SERVICES DE POLICE CONCERNANT L'ENGAGEMENT DE NE PAS TROUBLER L'ORDRE PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 810 DU CODE CRIMINEL.

Cette question relève du ministère de la Sécurité publique.

P. 86 NOMBRE DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE AFIN DE FACILITER LEUR SORTIE D'UN MILIEU DANGEREUX EN 2020-2021. VENTILATION DÉTAILLÉE DES SOMMES DONNÉES ET COPIE DES CRITÈRES POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE.

Cette question relève du ministère de la Justice

Pour la période 2020-2021, le Comité interministériel ad hoc de niveau directeur pour l'élaboration du *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan d'action spécifique) s'est réuni à deux reprises et de nombreuses rencontres bilatérales ont été tenues.

Soulignons qu'une rencontre d'information préalable au lancement officiel du Plan d'action spécifique a eu lieu le 3 décembre 2020 avec des partenaires ayant une action ciblée en violence conjugale, soit les regroupements de maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence et SOS Violence conjugale.

Lors de la rencontre du Comité de travail sur la violence conjugale, tenue le 28 janvier 2021, plusieurs actions du Plan d'action spécifique ont fait l'objet de présentations et d'échanges entre les partenaires provenant de divers milieux.

Le *Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025* (Plan d'action spécifique) totalise un investissement de plus de 180 M\$ de 2020-2021 à 2024-2025.

Voici les principaux investissements prévus au budget de mars 2020 :

- 120 M\$ pour financer et adapter les services offerts par les maisons d'hébergement pour femmes;
- 5 M\$ pour améliorer l'adaptation des services des organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents;
- 6 M\$ pour améliorer et rénover les logements destinés aux victimes de violence conjugale;
- 9 M\$ en appui à la désignation d'une personne répondante en matière de violence conjugale dans les établissements de santé et de services sociaux;
- 5 M\$ pour la consolidation de huit cellules d'intervention rapide visant les situations à haut risque d'homicide et l'implantation dans six nouvelles régions.

P. 89 LISTE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU N'AYANT PAS ENCORE REÇU LEUR FINANCEMENT EN 2020-2021.

Le financement des maisons d'hébergement pour femmes relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie a été lancé le 8 mars 2021. Il est coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF).

Le SCF est responsable de 10 actions. La mise en œuvre de toutes ces actions est en cours. Les montants versés en 2020-2021, au 28 février 2021, pour chacune des actions sous la responsabilité du SCF sont les suivants :

ACTIONS	Montants versés
1.1 Appuyer les entreprises à propriété féminine dans l'adaptation de leur modèle d'affaires en contexte de crise sanitaire	61 100 \$
1.4 Soutenir les entreprises pour permettre l'intensification de l'offre de climats de travail sains, inclusifs, durables et respectueux des droits dans l'industrie de la construction, particulièrement dans le contexte de la pandémie et de la relance	500 000 \$
1.5 Développer une concertation nationale et régionale dans le but de renforcer les efforts soutenant la participation des femmes au marché du travail dans les secteurs visés par la relance économique, dont la construction	978 390 \$
1.7 Stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration en contexte de relance	36 250 \$
2.1 Sensibiliser les ministères et organismes aux impacts qu'aura eus la crise sur les femmes et les inciter à avoir recours à l'analyse différenciée selon les sexes dans le déploiement des actions à mettre en œuvre pour faire face à la pandémie	22 500 \$
2.2 Étudier les impacts de la pandémie sur la santé des femmes et sur les inégalités, en vue de sensibiliser la population et les milieux décisionnels	50 000 \$
3.1 Accompagner des entreprises de certains secteurs à prédominance masculine dans l'acquisition de bonnes pratiques en matière de CFTE et promouvoir la coparentalité	219 213 \$
4.1 Briser l'isolement des femmes et agir sur la détresse psychologique vécue dans le contexte de la crise	3 612 000 \$
4.2 Adapter et élaborer des outils d'information et de sensibilisation liés aux réalités vécues par les personnes en situation de prostitution dans le contexte de la COVID-19	0 \$
5.2. Analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre	0 \$

Dans le cadre du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie, une mesure visant à minimiser les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les filles autochtones est en cours de mise en œuvre. Aucun montant n'a été versé en date du 28 février 2021.

P. 91 NOMBRE DE FEMMES AYANT PARTICIPÉ AU PROGRAMME D'AIDE À LA RELANCE PAR L'AUGMENTATION DE LA FORMATION (PARAF) EN 2020-2021.

Le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation est un sous la responsabilité du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a versé une aide financière de 36 250 \$ à l'organisme La Cuvée Québec pour la mise en œuvre d'un projet de moins d'un an intitulé « La Cuvée ». Le projet vise à créer une plateforme Web sur laquelle les femmes intéressées à siéger à un conseil d'administration ou à un autre type de poste décisionnel pourront créer un profil sur le site de *La Cuvée*. Il sera simple et gratuit de s'y inscrire. Ainsi, lorsqu'ils cherchent une personne pour pourvoir un poste, les recruteurs pourront aller consulter les CV disponibles et faire une sélection selon les critères recherchés. L'éventail de parcours et de compétences offerts par les femmes inscrites sera diversifié. De cette façon, les gens chargés de recruter pourront avoir accès à de nouveaux cercles de talents.

En février 2021, la ministre Isabelle Charest a écrit à 112 organismes gouvernementaux. Dans le contexte de la crise sanitaire qui a tendance à exacerber les inégalités entre les femmes et les hommes, la ministre a invité les organismes à entreprendre un processus d'évaluation des stratégies visant à assurer la parité dans leur organisation, et au besoin, à en instaurer de nouvelles.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a documenté les impacts de la pandémie sur les femmes notamment dans la section « Enjeux » du *Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie* (le Plan d'action), lancé le 8 mars 2021 :

- <https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-action-contrer-impacts-sur-femmes-contexte-pandemie>.

Le SCF a également financé un projet de l'Association pour la santé publique du Québec qui visait à produire un portrait des impacts de la pandémie sur la santé des femmes. Le rapport « Inégalités de genre : Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec », produit en concertation avec plusieurs groupes de femmes, a été rendu public en décembre 2020 (action 2.2 du Plan d'action) :

- <https://www.aspg.org/rapport-inegalites-de-genre-impact-de-la-pandemie-de-covid-19-sur-la-sante-et-la-qualite-de-vie-des-femmes-au-quebec/>.

Enfin, le Conseil du statut de la femme documente en continu les impacts de la pandémie sur les femmes et rend publique ses analyses sur son site web (action 2.3 du Plan d'action) :

- <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/>.

Dans le cadre de son appel de projets 2019-2020, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a financé le projet « La conciliation travail-famille, c'est l'affaire de tous! » du Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIEL). Une aide financière de 87 076 \$ a été versée en 2020-2021 dans le cadre de ce projet d'une durée de 2 ans :

- 100 utilisateurs par mois ont consulté une plateforme sur la conciliation famille, travail, études (CFTE);
- 598 abonnés regroupés sur les plateformes et groupes du CIEL;
- 3 194 visionnements de 6 capsules vidéo sur la CFTE;
- 10 entreprises participantes à 1 webinaire sur la CFTE;
- 1 entreprise a été accompagnée dans une démarche visant la mise en application de mesures de CTFE dans leur milieu de travail.

En 2020-2021, le SCF a versé une aide financière de 219 213 \$ au Regroupement pour la valorisation de la paternité pour le projet « Accompagner des entreprises de certains secteurs à prédominance masculine dans l'acquisition de bonnes pratiques en matière de conciliation famille, travail, études (CFTE) et promouvoir la coparentalité ». Le projet d'une durée de un an est en cours.

P. 95 COPIE DE L'ANALYSE DU PHÉNOMÈNE DE SOUS-VALORISATION DES EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE AINSI QUE DES RECOMMANDATIONS VISANT À METTRE EN PLACE DES ACTIONS PERMETTANT D'ASSURER UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE LA VALEUR DE CES EMPLOIS D'UN MILIEU À L'AUTRE.

Ce document n'est pas disponible. En effet, le 14 janvier 2021, le Secrétariat à la condition féminine a lancé un appel de propositions à différentes équipes de recherche visant à *analyser le phénomène de sous-valorisation des emplois à prédominance féminine et de formuler des recommandations visant à mettre en place des actions permettant d'assurer une meilleure reconnaissance de la valeur de ces emplois d'un milieu à l'autre*. Les propositions reçues sont en cours d'analyse.

P. 96 VENTILATION DÉTAILLÉE DE L'AIDE D'URGENCE DE 2,5 M\$ ANNONCÉE LE 27 MARS 2020 POUR LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux

